Saint-Jean-de-Monts 2030

Version 2

Saint-Jean-de-Monts

JUIN 2025

Édito

Chères Montoises,
Chers Montois,

J'ai le plaisir de vous présenter la deuxième version de notre feuille de route communale évolutive #Saint-Jean-de-Monts 2030.

Depuis sa première publication en 2022, ce document s'est nourri de vos idées, de vos contributions et de notre volonté commune de faire de Saint-Jean-de-Monts une ville toujours plus dynamique, inclusive et innovante.

Ce plan d'action s'adapte, s'ajuste et s'enrichit en permanence. Grâce aux 2 370 participations citoyennes enregistrées depuis 2022, aux 26 ateliers organisés et aux priorités exprimées par les Montois lors du Salon du 15 mars 2025, notre trajectoire collective se construit.

Agir pour le bien-vivre ensemble, anticiper les défis environnementaux, accompagner les transitions numériques, renforcer l'attractivité pour les médecins, développer les mobilités douces, encadrer le nombre de logements secondaires ou encore réinventer des lieux comme Orouët, la gendarmerie, le pôle enfance-jeunesse, l'Esplanade de la mer, la médiathèque ou le cimetière : autant de projets concrets engagés collectivement.

Avec les élus, les citoyens et les agents de la Collectivité, nous agissons ensemble et nous portons une ambition claire :

améliorer la vie quotidienne de chacun tout en préservant l'âme de notre ville. Pour cela, nous réaffirmons des valeurs fondamentales – dialogue, solidarité, équité – et faisons le choix d'une action publique humaine, responsable et performante.

Ce document témoigne de notre méthode : associer, planifier, concrétiser. Il offre à chacun une vision co-construite de l'avenir montois.

Ensemble, poursuivons ce chemin, jalonné d'initiatives, de projets structurants et de démarches collectives. Dessiner l'horizon 2030, c'est, dès aujourd'hui, poser les fondations d'une commune inspirante, ambitieuse et toujours tournée vers l'intérêt général.

Véronique Launay
Maire de Saint-Jean-de-Monts

Pourquoi #Saint-Jean-de-Monts 2030 ?

Une logique de transparence

Quels sont les projets de la Ville ? Quel sera l'avenir de ma commune ? Quelles sont les dépenses réalisées ? La Ville de Saint-Jean-de-Monts souhaite répondre à ces questions, dans une démarche de clarté, de visibilité et de projection.

Fixer le cap

#Saint-Jean-de-Monts 2030 définit autant un but que le chemin pour y parvenir. Le plan d'action dessine notre avenir commun, en fonction des besoins et des souhaits exprimés par les Montois, et réfléchit aux moyens à mettre en œuvre.

Donner du sens et de la cohérence

Les actions municipales sont bien plus que des ajouts successifs de projets. Elles concrétisent une politique cohérente, construite et logique.

Et si chacun a besoin de donner du sens à son travail, #Saint-Jean-de-Monts 2030 permet aussi aux agents de la collectivité :

- de connaître quels seront les projets à concrétiser ;
- d'anticiper pour mieux appréhender et réaliser les projets.

Réaffirmer des valeurs

Vos élus défendent des valeurs. Leurs principes transparaissent dans toutes leurs actions, dans l'énergie qu'ils insufflent et dans la direction qu'ils donnent à la collectivité.

Prioriser

Les actions proposées sont nombreuses. Tout faire en même temps n'est pas possible pour d'évidentes raisons financières mais aussi de moyens humains. #Saint-Jean-de-Monts 2030 évoluera pour poser les bornes et les jalons. Ces derniers progresseront en fonction de vos suggestions, de l'affinage des dossiers, des éventuelles contraintes extérieures et de potentielles opportunités (la COVID 19 a su nous montrer à quel point il fallait faire constamment preuve d'adaptabilité).

Comment établir un plan d'action municipal ?

6 grandes étapes ont permis d'aboutir à la feuille de route de # Saint-Jean-de-Monts 2030 :

ÉTAPE 1
la définition d'une méthodologie

ÉTAPE 2
la co-construction d'actions par les responsables des services municipaux, les Adjoints et les Conseillers Délégués

ÉTAPE 3
l'analyse des enjeux financiers et humains par les élus et la Direction des Services

ÉTAPE 4
un premier travail de priorisation selon les besoins exprimés par les Montois

ÉTAPE 5
l'écriture et la mise en page d'un document dense pour que chacun trouve des réponses à ses questions

NOUS SOMMES ICI

ÉTAPE 6
l'actualisation et l'enrichissement continus du plan d'actions

Un dialogue permanent

Une suggestion ?

Renvoyez le recueil présent en pages 73 & 74 !

Sommaire

Bien-vivre ensemble P.6

Fiche 1. Impliquer et fédérer davantage les Montois dans la construction de Saint-Jean-de-Monts ..... P. 9
Fiche 2. Veiller au respect, au bien-être et à l'épanouissement des enfants et des jeunes ..... P. 11
Fiche 3. Être plus proches de nos aînés et continuer de dynamiser leur quotidien ..... P. 13
Fiche 4. Favoriser l'accès aux soins, l'entraide et la bonne santé ..... P. 16
Fiche 5. Faire du sport un moyen de s'épanouir en tant que citoyen ..... P. 18
Fiche 6. Continuer de rendre la vie des associations plus facile ..... P. 20
Fiche 7. Offrir une vie numérique au service du quotidien des citoyens ..... P. 22
Fiche 8. Un transport plus facile pour toutes les destinations : un travail en collaboration avec la Communauté de Communes ..... P. 24
Fiche 9. Une culture éclectique, enrichissante et ouverte à tous ..... P. 28
Fiche 10. Que le logement soit un projet d'avenir pour chacun ..... P. 31
Fiche 11. Agir pour l'inclusion de tous ..... P. 33

Construire la ville balnéaire de demain P.36

Fiche 12. Favoriser l'attractivité d'espaces emblématiques (plages, marais, forêt) P.37
Fiche 13. Soutenir l'économie locale toute l'année P.42
Fiche 14. Une attention particulière envers le marais P.45
Fiche 15. Demain, embellir et préserver l'espace public P.47
Fiche 16. Agir pour la sécurité P.52
Fiche 17. Poursuivre les efforts et la maîtrise du budget P.56
Fiche 18. Optimiser les locaux, équipements et matériels des agents pour améliorer leurs conditions de travail P.57

Agir pour la transition écologique P.58

Fiche 19. Poursuivre l'inclusion de la dimension environnementale et sociétale dans la commande publique ..... P. 59
Fiche 20. Déployer une politique d'entretien respectueuse des espaces naturels ..... P. 61
Fiche 21. Réduire la consommation d'énergie ..... P. 64
Fiche 22. Développer les mobilités douces au sein de la Collectivité ..... P. 66
Fiche 23. Renforcer le tri des déchets ..... P. 67
Fiche 24. L'engagement intercommunal pour la transition écologique ..... P. 69

Recueil de suggestions ..... P.72 & 73
Notes ..... P. 74

QUELLES PRIORITÉS POUR DEMAIN ?

Le Salon des Montois 2025 a confirmé une tendance claire : les priorités exprimées lors des rencontres citoyennes de septembre 2023 restent au cœur des préoccupations des citoyens. Les résultats du Salon montrent que les habitants reconnaissent les efforts engagés et souhaitent les voir renforcés dans la durée.

Les habitants avaient déjà mis en avant :

- **l'accès au logement pour tous, notamment les saisonniers,**
- **le développement des mobilités douces,**
- **la propreté et l'entretien de la ville,**
- **la gestion de l'éclairage public dans un contexte de transition énergétique.**

Une centaine de participants, réunis lors du Grand Atelier final, ont hiérarchisé collectivement 37 actions proposées, à l'aide d'une méthode d'analyse multicritère. De nouvelles propositions pouvaient bien sûr être formulées. Résultat : une photographie claire et argumentée des attentes citoyennes pour les années à venir.

Voici les 20 actions prioritaires :

1. **Construire une résidence pour les saisonniers, étudiants et jeunes actifs en travaillant avec des partenaires.** Fiche 10 - Page 31
2. **Maîtriser le nombre de résidences secondaires pour favoriser le logement à l'année.** Fiche 10 - Page 32
3. **Améliorer la propreté de la commune** (déchets, toilettes publiques, déjections canines…). Fiche 15 - Page 48
4. **Rénover l'éclairage public** (passage en LED). Fiche 21 - Page 64
5. **Réduire les niveaux d'éclairage et les plages d'éclairage public selon les périodes de l'année.** Fiche 21 - Page 64
6. **Développer la pratique du vélo par des aménagements adaptés notamment pour relier les points structurants de la ville, pour les besoins de la vie quotidienne**. Fiche 8 - Page 24 & Fiche 22 - Page 66
7. **Créer des parkings relais avec des navettes pour desservir le front de mer et le centre-ville durant l'été.** Fiche 8 - Page 39
8. **Augmenter la capacité de stationnement vélo.** Fiche 8 - Page 24
9. **Continuer de travailler pour davantage de tranquillité publique.** Fiche 16 - Page 54
10. **Créer un plan d'aides aux familles monoparentales, en complément des aides existantes.** Fiche 11 - Page 35
11. **Développer l'attractivité du centre-ville** (nouveau mobilier et animation). Fiche 13 - Page 44

12. **Mettre en place une application sur smartphone pour signaler des anomalies dans l'espace public.** Fiche 7 - Page 23

13. **Créer un réseau de chaleur pour centraliser la production énergétique en un seul endroit afin de distribuer l'énergie renouvelable sur plusieurs bâtiments.** Fiche 21 - Page 65

14. **Créer des parkings intelligents pour faciliter le stationnement en période estivale** (affichage dynamique du nombre de places disponibles). Fiche 12 - Page 39

15. **Créer des aires de jeux à destination des familles.** Fiche 2 - Page 12

16. **Créer un parcours de découverte du patrimoine architectural immobilier de la commune.** Fiche 9 - Page 28

17. **Développer « l'aller-vers » pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social.** Fiche 11 - Page 33

18. **Créer un groupe de travail des 18/25 ans.** Fiche 1 - Page 10

19. **Retravailler le plan de circulation des voitures au sein de la ville.** Fiche 16 - Page 53

20. **Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux.** Fiche 21 - Page 65

Où en sont les projets ?

Vous trouverez les icônes suivantes tout au long du livret, elles vous informeront sur le stade d'avancement des projets.

Action ou projet réalisé(e)

Action récurrente qui se poursuit

Projet à venir

Projet stoppé

Bien-vivre ensemble

Fiche 1

Impliquer et fédérer davantage les Montois dans la construction de Saint-Jean-de-Monts

Depuis 2022, la Ville de Saint-Jean-de-Monts poursuit activement son engagement en faveur de la participation citoyenne.

Une dynamique concrète et structurée

Un plan d'action participatif structuré a été mis en œuvre dès 2022 pour guider toutes les actions d'implication citoyenne.

Chiffres clés 2023 - 2024 :

- **7 grands projets de concertation**
- **26 ateliers citoyens organisés**
- **2 370 participations citoyennes enregistrées**

Une plateforme numérique de participation, disponible sur **www.saintjeandemonts.fr**, permet de consulter régulièrement les Montois au sujet des projets en cours de concertation.

Des rencontres citoyennes ont été organisées en octobre 2022 et le Salon des Montois a vu le jour le 15 mars 2025, devenant un nouveau rendez-vous pour faire vivre la démocratie locale.

Des démarches emblématiques

La démarche **« Réinventons nos lieux de vie »** s'est concrétisée sur 3 sites majeurs :

- **la conception du futur quartier d'Orouët,** au cœur d'une démarche participative depuis 2022 ;
- **l'embellissement de l'Esplanade de la Mer,** pour laquelle les habitants ont été invités à formuler des propositions sur le futur visage de ce lieu emblématique ;
- **la création du futur pôle enfance-jeunesse,** associant les familles, les riverains et les professionnels du secteur.

Des publics variés associés

Le **Conseil d'enfants** a réalisé le Parc des Hérissons en 2024. Le nouveau conseil a été officiellement installé le **2 avril 2025**, illustrant la volonté de la Ville d'écouter la voix des plus jeunes.

PRIORITÉ N° 18 DES MONTOIS

BIENTÔT !

Créer un groupe de travail des 18/25 ans

Des réflexions sont en cours pour associer davantage cette tranche d'âge aux projets municipaux, notamment via les démarches de participation jeunes.

Une **communication renforcée** sur les projets est désormais assurée de manière régulière, notamment via le développement des publications sur les réseaux sociaux, l'affichage public, le magazine municipal ou encore la large diffusion de la feuille de route communale #Saint-Jean-de-Monts 2030, ainsi que des panneaux d'information temporaires sur les chantiers en cours.

Fiche 2

Veiller au respect, au bien-être et à l'épanouissement des enfants et des jeunes

La Ville de Saint-Jean-de-Monts place l'enfance et la jeunesse au cœur de ses priorités, avec la volonté constante de garantir leur bien-être, d'encourager leur autonomie et de soutenir les familles dans leur quotidien.

Offrir un cadre propice à l'épanouissement

Les structures municipales s'adressent à tous les âges :

- **La grande crèche Frimousse** (10 semaines à 3 ans *sauf pour les enfants porteurs de handicap),*
- **Le centre de loisirs Bord-à-Bord** (3 à 11 ans),
- **Le Foyer de Jeunes** (11 à 17 ans).

Au 1er semestre 2025, la fréquentation des structures du pôle enfance-jeunesse connaît une dynamique particulièrement soutenue.

- **Bord-à-Bord :** +30 % de sa fréquentation,
- **Le Foyer de Jeunes** + 23 % du nombre d'usagers,
- **La Ludothèque :** +7 % des prêts de jeux.

Grandir ensemble, à chaque âge, à chaque étape !

La Ville poursuit ses engagements en matière de droits de l'enfant à travers :

- La mise en œuvre du **nouveau projet éducatif communal**, validé en 2024, qui structure les orientations de la Ville en matière d'accueil, d'éveil, de citoyenneté et d'inclusion pour l'ensemble des enfants et des jeunes. Le projet éducatif vise en effet à offrir une continuité éducative et pédagogique fluide, depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence, afin de créer un environnement dynamique et inclusif, favorisant le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes. Il vient également s'adapter aux enjeux sociétaux, numériques et environnementaux de notre époque afin de répondre aux nouvelles attentes et aux aspirations des usagers, pour une politique publique à la fois moderne et innovante.
- La **poursuite d'actions en faveur des Droits de l'Enfant**, par exemple les journées de sensibilisation à l'égalité filles-garçons, les activités culturelles, sportives et de loisirs à prix réduits, les subventions pour les fournitures scolaires et les sorties pédagogiques ou encore une restauration scolaire de qualité et à prix bas.

- **Une nouvelle dynamique estivale avec la mise en place, en 2025, de camps d'été pour les 10-12 ans.** Pensés comme des leviers d'autonomie, de socialisation et de découverte, ces séjours s'inscrivent pleinement dans le projet éducatif communal. Ils illustrent la volonté municipale d'offrir à chaque jeune Montois des expériences collectives enrichissantes, au service de leur bien-être et de leur développement personnel.
- Le **soutien aux familles** via la relance des **Conseils de parents**, espace d'échange et de consultation pour la gestion des structures communales.
- Le développement des **activités sportives à Bord à Bord** (cf. Fiche 5 - Page 18).
- Des **actions de préventions routières** (cf. Fiche 16 - Page 52).
- Un **nouveau portail famille** mis en place (cf. Fiche 7 - Page 22).
- Le développement de **Monts Sports Kids** pour développer la pratique sportive des 6-11 ans.

PRIORITÉ N° 15 DES MONTOIS

Créer des aires de jeux à destination des familles

De nouveaux projets d'équipements ludiques ont été engagés, en lien avec les enfants et adolescents, comme le Parc des Hérissons, conçu avec le Conseil des Enfants, ou encore la nouvelle aire de jeux pour enfants à Orouët, intégrée dans la réflexion plus large sur le quartier et pensée pour favoriser les usages familiaux dans un environnement apaisé. La prochaine aire de jeux sera installée en 2026 sur le front de mer, au niveau du quartier des Demoiselles. Début des travaux en septembre 2025.

Réinventer le pôle enfance-jeunesse

Un vaste programme de transformation du site a été lancé, adossé au **projet éducatif communal validé en 2024**, avec pour objectifs :

- d'**augmenter la capacité d'accueil**, notamment avec la création d'une Grande Crèche (2 M€ sur les 6 M€ de coût global prévisionnel),
- de **végétaliser et sécuriser les abords** pour en faire un espace public adapté aux enfants et aux familles,
- d'**améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**,
- de **favoriser les déplacements doux** et créer des lieux de rencontre pour les familles.

Étapes clés du projet :

- **2023-2024 :** ateliers citoyens (160 participations),
- **2024 :** validation du schéma d'aménagement,
- **2025 :** concours d'architecte pour la Grande Crèche et choix du projet,
- **2026 :** démarrage des travaux.

Favoriser les liens entre générations

La Ville développe des initiatives intergénérationnelles, pour créer des moments de transmission et de convivialité entre jeunes et aînés. Ce fut par exemple le cas à la Médiathèque en mai 2025 avec l'exposition **« Libérer et refonder Saint-Jean-de-Monts (1943-1945) »**, fruit du travail des élèves de 3e du Collège du Pays de Monts dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Les témoignages de nos anciens ont permis à nos plus jeunes de plonger dans l'histoire de Saint-Jean-de-Monts lors de la Seconde Guerre mondiale.

De nouveaux lieux comme le skatepark favorisent également les liens intergénérationnels (cf. fiche 5).

Fiche 3

Être plus proche de nos aînés et continuer de dynamiser leur quotidien

Saint-Jean-de-Monts s'engage pour le bien-être des aînés, qui représentent une part importante de la population montoise. En 2021 près de 50% de la population avait 60 ans et plus. En lien avec le CCAS et les partenaires du territoire, la Ville renforce ses actions pour favoriser le lien social, maintenir l'autonomie et une belle qualité de vie à tout âge.

Permettre le maintien à domicile des séniors

Une attention est portée à la situation des aidants, avec le **développement du Nid des Aidants à la MISAP,** qui propose des temps de répit, des groupes de parole et des informations pratiques pour limiter les risques d'épuisement.

En 2024, **134 364 € ont été alloués à l'aide à domicile**, en soutien aux trois associations locales **ADMR, RDS et ADAMAD**, qui ont accompagné **791 bénéficiaires** sur le territoire. Objectif : **favoriser le maintien à domicile des aînés**, en soutenant un accompagnement de proximité, humain et quotidien.

Améliorer l'accessibilité aux équipements et aux évènements pour les aînés

La Ville veille à faciliter la **mobilité des personnes âgées** grâce à plusieurs dispositifs complémentaires :

- le **bus urbain**, géré par la Ville, est gratuit et ouvert à tous,
- le **Petit Bus**, à destination des personnes de plus de 60 ans sans moyen de locomotion, fonctionne sur inscription auprès du service action sociale,
- des **tickets de transport gratuits** peuvent être délivrés selon la situation des personnes en difficulté,
- avec la Communauté de Communes et **l'association Emmenez-nous !**, le nouveau service de **transport solidaire** lancé le 1er avril 2024, joue un rôle précieux pour les personnes empêchées en favorisant leurs déplacements et leur lien social. Retrouvez toutes les informations dans la fiche 8.

La Ville poursuit le développement de solutions d'**accessibilité culturelle**, comme le portage de documents à domicile, et réfléchit à de nouvelles modalités pour toucher davantage de bénéficiaires.

Participer à l'épanouissement des aînés en proposant des activités dédiées

Le CCAS organise des **actions de convivialité** à destination des aînés. En 2024, deux repas ont réuni **1 447 personnes** pour des moments festifs et chaleureux.

Des **balades santé**, organisées en partenariat avec la Mutualité Française, permettent de joindre activité physique et lien social : 62 personnes ont participé à un cycle de 3 balades à l'automne 2024.

Des **ateliers artistiques** sont proposés pour encourager la redécouverte de soi et la valorisation personnelle : en 2024, 3 cycles de 6 séances de médiation artistique ont réuni 19 personnes.

Lors de la **Semaine bleue 2024**, la Médiathèque et le CCAS ont proposé tout un panel d'activités aux personnes isolées.

Face au vieillissement de la population, la Ville de Saint-Jean-de-Monts affirme sa volonté de prendre soin de ses aînés et d'inventer de nouvelles formes de solidarité, pour une société plus attentive, inclusive et humaine.

Mieux informer les séniors

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, un **guide Séniors (sept. 2024 - juin 2025)** a été diffusé à 7 000 exemplaires, structuré autour de 5 grands thèmes :

- **Partager :** cafés-séniors, visites à domicile, théâtre intergénérationnel, ateliers d'expression.
- **S'informer :** conférences, forums, ateliers sur les droits, mémoire, prévention routière.
- **Bouger :** marche, gym adaptée, ateliers vitalité, cross-fit sénior, balades culturelles.
- **Le numérique :** ateliers d'initiation et accompagnement aux démarches en ligne.
- **La santé des aidants :** accompagnement via le Nid des Aidants, séances sport-santé, groupes de parole.

Fiche 4

Favoriser l'accès aux soins, l'entraide et la bonne santé

La santé est un droit fondamental. À Saint-Jean-de-Monts, la Ville s'engage pour permettre à chacun d'accéder à des soins de qualité, de pratiquer une activité physique et de s'impliquer dans des dynamiques d'entraide et de solidarité.

Poursuivre et mettre en œuvre le projet de santé pour attirer des professionnels de santé

Dès 2021, un **diagnostic territorial de santé** a été réalisé par « Les Fabriques de Santé ». Depuis, la Ville de Saint-Jean-de-Monts agit pour construire un véritable écosystème favorable à l'installation et à l'exercice des professionnels de santé, en partenariat avec l'Association Santé Avenir Montois, l'ARS, le Département, la Communauté de Communes, la Croix-Rouge, l'EHPAD et la Communauté professionnelle Territoriales de Santé (CPTS).

En 2022, la Ville a soutenu la **création de l'Association Santé Avenir Montois**.

En 2023, elle a accompagné les associations d'aide à domicile et a conçu un **Guide Séniors** pour mieux orienter les habitants.

En 2024-2025, les actions suivantes ont été mises en œuvre et se poursuivent :

- **Application du Contrat Local de Santé ;**
- **Mise en réseau des professionnels de santé** pour améliorer la coordination des soins ;
- **Promotion du dispositif Escorter.** Inédit et pionnier en Pays de la Loire, il vise à faciliter l'accès aux soins auprès des patients les plus fragiles. Un numéro unique permet, à la population sans médecin traitant de Saint-Jean-de-Monts et des communes alentours, de prendre un RDV avec un médecin ou un infirmier en pratique avancée. Une attention particulière est portée aux plus fragiles : patients de + de 60 ans, en situation de handicap, en Affection de Longue Durée (ALD), femmes enceintes et enfants ;
- **Renforcement de la prévention,** en particulier autour de la santé mentale ;
- **Mise à disposition d'un logement provisoire à loyer adapté** pour des professionnels en cours d'installation.

Proposer des actions «santé pour tous»

Le partenariat avec la **MCRN** (Mutuelle solidaire) est reconduit : **488 personnes sont aujourd'hui protégées**, dont **313 de plus de 70 ans**, soit une augmentation significative par rapport à 2023.

Le carnet de réductions **Monts Pass Solidaire** permet de pratiquer une activité sportive ou culturelle à tarif réduit. Selon les conditions de ressources, il offre une réduction de 75% (jusqu'à 100 €) pour une adhésion à une association ou à l'école de musique Vibrato. Il a été délivré à **655 foyers** depuis 2021.

Mettre en place la Maison Sport Santé labellisée

En collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et des associations locales, la Ville a mis en place un dispositif de sport santé. Retrouvez tout le détail dans la fiche 5.

Sensibiliser sur les différents moyens d'aider les autres

BIENTÔT !

Les actions s'intensifieront pour :

- la promotion du don du sang,
- l'organisation de formations aux gestes de premiers secours et de secours en santé mentale,
- la mise en avant d'applications comme Sauv Life.

Par ses engagements en matière de santé et de solidarité, la Ville de Saint-Jean-de-Monts agit pour une société plus juste, plus accessible et plus humaine, où chacun peut vivre en bonne santé et dans la dignité.

Proposer des espaces de partage, de convivialité et d'échange pour soutenir une alimentation saine et durable

En réponse aux besoins exprimés, la Ville développe des actions favorisant à la fois le lien social, le bien-être et une alimentation plus responsable :

- Les **jardins partagés,** entretenus par les habitants et les services techniques, favorisent la production locale, la transmission des savoir-faire et la cohésion entre générations. Leur agrandissement, en 2022, illustre cet engagement.
- Des actions sont menées dans le cadre de l'épicerie solidaire pour accompagner les usagers vers une **alimentation plus saine** : ateliers de cuisine, découverte des produits locaux, éducation nutritionnelle.
- Le service des espaces verts a débuté en 2025 la production locale de fruits et de légumes destinés à la restauration scolaire, renforçant ainsi le lien entre alimentation saine, circuits courts et éducation à l'environnement.

Fiche 5

Faire du sport un moyen de s'épanouir en tant que citoyen

À Saint-Jean-de-Monts, le sport est bien plus qu'une activité physique : il est un vecteur de cohésion sociale, d'épanouissement individuel et collectif mais aussi un levier d'attractivité pour la commune. La Ville agit pour encourager la pratique sportive à tous les âges et pour tous les niveaux.

Moderniser les équipements sportifs

La Ville a engagé un vaste programme de rénovation des équipements :

- **rénovation de deux cours de tennis** de La Parée Jésus, en 2022 ;
- inauguration du **nouveau stade d'athlétisme** en novembre 2023, utilisé par les scolaires, les associations et les professionnels ;
- **rénovation partielle de la base nautique**, notamment avec de nouveaux vestiaires en avril 2024 ;
- inauguration du **nouveau skatepark** en avril 2025 ;
- BIENTÔT ! étude en cours sur la rénovation du **stand de tir**, du **Parc des Sports** et de **2 nouveaux courts de padel** ;
- BIENTÔT ! démolition du **club house** à La Parée Jésus prévue pour 2025.

Créer de nouveaux équipements sportifs

BIENTÔT ! Deux **espaces de jeux en accès libre** ont été aménagés à Saint-Jean-de-Monts : l'un à **Orouët** pour favoriser la pratique libre et intergénérationnelle au sein du quartier, et l'autre au **Parc des Hérissons**, conçu avec le Conseil des Enfants dans une logique pédagogique et participative. Deux autres sont prévus sur le front de mer : quartier des Demoiselles et à l'entrée du parcours des hérissons.

BIENTÔT ! Des **structures de crossfit et de fitness** sont également prévues dans le cadre du projet de réaménagement de l'esplanade de la mer, pour promouvoir une activité physique accessible.

Structurer l'accueil des compétitions sportives et stages sportifs

Le rayonnement des grands événements se poursuit : Caval'Océane, Foot'Océane, Mayer Expérience, Monts Noël avec Martin Fourcade et plus récemment « Les Montois de l'Olympe », organisés dans le cadre du **label Terre de Jeux 2024**. Des surprises sont en cours de préparation.

BIENTÔT ! La Ville développe une stratégie d'accueil de compétitions et de stages, en lien avec les acteurs associatifs locaux. Ainsi, depuis 2021, la commune accueille en moyenne deux stages de préparation de l'équipe de France de marathon par an, mettant en valeur ses équipements et son environnement naturel. Des rencontres pédagogiques

sont également organisées avec les établissements scolaires et le club local d'athlétisme. À ce titre, la Ville a renouvelé jusqu'en 2028 son **partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme** (FFA), confirmant l'importance du sport comme levier de rayonnement et de cohésion sociale.

Créer de nouveaux évènements sportifs

BIENTÔT !

En complément des manifestations existantes, **un nouveau rendez-vous sport nature** est en cours de conception, pour valoriser le patrimoine naturel tout en réalisant la promotion de l'activité physique accessible à tous.

Développer l'inclusion par le sport

Plusieurs dispositifs facilitent l'accès à la pratique sportive pour tous :

- **Monts Sports Kids :** pour découvrir différentes disciplines sportives avant l'inscription dans un club, dans une ambiance ludique et adaptée aux enfants ;
- **Monts Sports Santé :** pour pratiquer une activité physique encadrée, à visée préventive ou de reprise d'activité ;
- **Monts Sports Passerelle :** un programme destiné aux bénéficiaires de l'épicerie sociale afin de leur permettre de renouer avec le sport, adapté aux situations sociales et économiques spécifiques.

Fiche 6

Continuer de rendre la vie des associations plus facile

Avec plus de 140 associations actives dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs ou la solidarité, la vie associative de Saint-Jean-de-Monts est un moteur du bien-vivre ensemble. La Ville s'engage au quotidien pour encourager, soutenir et valoriser les associations et les bénévoles qui les font vivre.

Soutenir les associations financièrement et logistiquement

En 2024, la Ville a attribué **700 000 €** de subventions, soit **200 000 € de plus qu'en 2023,** témoignant de son engagement constant envers le tissu associatif local.

Des **salles communales** (Ondines, Orouët, Vieux Cerne, Milcendeau) sont mises à disposition gratuitement pour les entraînements, réunions ou événements. En 2024, **113 heures hebdomadaires d'occupation** ont été enregistrées ainsi que 21 500 heures annuelles d'accès aux salles et équipements sportifs pour la saison 2024-2025

La **SEML Saint Jean Activités** accueille également de nombreuses associations à Odysséa avec **des tarifs préférentiels :** 17 000 personnes accueillies sur 98 jours en 2023-2024.

Les **services Techniques Municipaux** apportent également un soutien technique et logistique pour la mise en place des événements des associations.

Encourager l'engagement bénévole

À travers des temps d'échange, des enquêtes ou des conférences thématiques, la Ville reste à l'écoute des besoins des associations et favorise la montée en compétences de leurs membres.

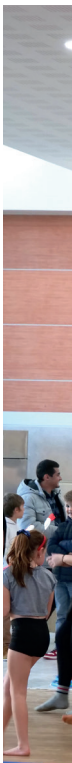

BIENTÔT ! La Ville prévoit de développer de nouveaux services d'accompagnement à destination des associations, comme des formations pratiques (ex. : initiation à l'outil de communication Canva) pour renforcer leurs compétences.

L'organisation annuelle du **Forum des Associations**, qui a rassemblé 72 stands en 2024, permet de mettre en lumière les activités, renforcer les partenariats et susciter de nouveaux engagements.

La cérémonie des **Trophées Sportifs** valorise chaque année les bénévoles et les réussites associatives (76 trophées décernés en 2024).

Faciliter l'accès à la pratique associative pour tous

Le carnet de réductions **Monts Pass Solidaire** facilite l'adhésion à une association pour les personnes sous conditions de ressources (licences sportives, école de musique, places de cinéma etc.). Depuis 2021, **655 personnes** en ont bénéficié.

Par sa politique volontariste et son accompagnement de proximité, la Ville de Saint-Jean-de-Monts affirme son soutien aux associations et aux bénévoles, acteurs essentiels d'un territoire solidaire, dynamique et ouvert à tous.

Fiche 7

Offrir une vie numérique au service du quotidien des citoyens

La Ville de Saint-Jean-de-Monts considère le numérique comme un outil au service de la proximité, de la qualité de vie et de l'inclusion. Elle agit pour faciliter les démarches, soutenir les citoyens éloignés du digital et anticiper les nouveaux usages.

Lutter contre la fracture numérique et proposer un accompagnement personnalisé

Des **ateliers numériques** sont organisés en partenariat avec la Maison Intercommunale des Services aux Publics (MISAP), pour aider les habitants à se familiariser avec les outils numériques : prise de rendez-vous médicaux, déclaration d'impôts, démarches CAF ou retraite, etc.

De **nombreux ateliers individuels** mais aussi des **postes informatiques** et consoles de jeux sont accessibles en libre-service à la Médiathèque, pour favoriser la découverte et l'expérimentation numérique.

Simplifier les démarches et demandes auprès de la Collectivité grâce au numérique

La délivrance des cartes d'identité et passeports est reconnue comme l'une des plus performantes de Vendée : en 2023, **5 175 demandes** ont été enregistrées, entraînant une dotation de **34 658 €** de la part de l'État.

Grâce à **France Identité Numérique,** les Montois peuvent désormais s'identifier de manière sécurisée en ligne via un dispositif d'authentification forte.

En 2024, la Collectivité a mis en service le **portail famille** pour simplifier les démarches liées aux services enfance-jeunesse (réservations, paiements, informations).

La **Gestion de la Relation Usagers** (GRU) est en cours de déploiement pour centraliser les demandes et améliorer la qualité de traitement. Des démarches en ligne sont déjà accessibles : état civil, demandes d'actes, etc. et d'autres seront intégrées prochainement. Déjà opérationnelle, la **signature électronique** permet de fluidifier les procédures en interne et pour les administrés. La **réservation en ligne des salles communales,** par les associations est possible pour la salle du Vieux Cerne et sera étendue progressivement pour d'autres salles.

PRIORITÉ N°12 DES MONTOIS

Une **étude sur la mise en place d'une application de signalement** des anomalies dans l'espace public a été menée et a débouché sur la mise en service d'un outil numérique désormais utilisé par les services techniques. Son ouverture aux habitants est prévue pour le printemps 2026.

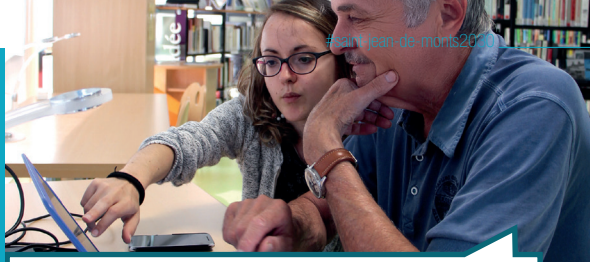

Le numérique, pour être un véritable levier d'inclusion et de modernisation, doit être pensé comme un outil accessible, évolutif et au service de toutes et tous. C'est dans cet esprit que la Ville agit pour une vie numérique utile, humaine et solidaire.

Développer et décliner la stratégie digitale de la commune

Une **chargée de mission numérique** a été recrutée pour accompagner les services dans leur modernisation.

Une **stratégie digitale de la Ville** a été formalisée pour faire les bons choix d'outils, mutualiser les usages et garantir la cohérence des projets numériques.

Le site internet de la Ville et les **réseaux sociaux** sont des canaux renforcés d'information publique, avec une audience croissante et des publications régulières.

Le déploiement de logiciels métiers s'est poursuivi, permettant d'optimiser la gestion de la Collectivité.

Le déploiement de la fibre est désormais achevé à 91,2 %, avec plus de 14 900 adresses raccordables à Saint-Jean-de-Monts (données février 2024).

La Ville a stoppé le projet de déploiement des **écrans d'information** pour des raisons écologiques, afin de limiter la consommation énergétique.

Faire connaître et sensibiliser à la diversité des outils et ressources numériques

BIENTÔT ! Un **évènement numérique** est à l'étude pour faire découvrir de manière ludique les nouvelles pratiques et usages : réalité virtuelle, impression 3D, robotique, intelligence artificielle…

NOUVEAUTÉS

Anticiper les enjeux de l'intelligence artificielle

En 2025, la Ville de Saint-Jean-de-Monts s'engage dans une démarche encadrée autour de l'intelligence artificielle. Une **charte d'usage de l'IA** sera validée lors du Conseil Municipal du 15 juillet 2025 afin de garantir une utilisation éthique et maîtrisée de ces technologies au sein des services municipaux.

BIENTÔT ! Des **formations dédiées** sont mises en place pour accompagner les agents à l'utilisation des outils intégrant de l'IA et ainsi favoriser l'efficacité sans nuire à l'humain. Cette anticipation des usages permet à la Ville de rester à la pointe de l'innovation tout en assurant la protection des données.

DES ACTIONS REALISÉES EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fiche **8**

Un transport plus facile pour toutes les destinations

La Ville de Saint-Jean-de-Monts s'engage pour un territoire plus accessible, plus connecté et plus respectueux de l'environnement. En lien avec la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, elle agit pour favoriser les mobilités douces, améliorer l'offre de transport public et imaginer des solutions innovantes adaptées aux besoins de chacun.

Définir une stratégie intercommunale partagée

Le Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA), validé en septembre 2023 par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, fixe une ambition claire : faire du vélo un mode de déplacement sûr, continu et quotidien. Il s'appuie sur un diagnostic approfondi, des ateliers participatifs et une vision à l'échelle intercommunale.

Favoriser la pratique des mobilités douces et l'usage des transports en commun

PRIORITÉ N° 6 DES MONTOIS

Développer la pratique du vélo par des aménagements adaptés

Les 71 km de pistes cyclables présentes sur la commune ainsi que l'ensemble des aménagements ont été récompensés en 2021 par le titre de la **Ville la plus cyclable de France** décerné par la Fédération d'Usage de la Bicyclette. De nouveaux itinéraires cyclables sont prévus, en particulier pour relier les équipements scolaires, sportifs et les pôles d'attractivité du territoire.

Plusieurs **aménagements cyclables en site propre** sont programmés à Saint-Jean-de-Monts sur les axes suivants :

- Route de la Pibole
- Route des Sables
- Route de Notre-Dame-de-Monts
- Avenue Valentin
- Traversée d'Orouët (rue des Sables, avenue d'Orouët, avenue des Épines)

BIENTÔT ! Là où le site propre n'est pas possible, des **chaucidous** et des bandes cyclables sont prévus pour renforcer la sécurité sans emprise supplémentaire sur la chaussée (ex. : rue Montociel).

PRIORITÉ N° 8 DES MONTOIS

Augmenter la capacité de stationnement vélo sur l'ensemble de la commune

BIENTÔT ! De nouveaux arceaux à vélos seront installés sur les secteurs les plus fréquentés, pour faciliter le stationnement sécurisé. Un **recensement précis** a été effectué : 146 nouveaux arceaux vélo seront installés sur la commune, en complément des 246 existants dont certains en remplacement des anciens dispositifs type pinces-roues. Tous seront standardisés pour garantir confort et sécurité.

BIENTÔT ! Un box sécurisé est également prévu à la gare routière pour les trajets intermodaux domicile-travail ou domicile-loisirs.

DES ACTIONS REALISÉES EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Améliorer la lisibilité du réseau cyclable

Une **nouvelle charte de signalétique vélo** a été définie avec le retrait progressif des panneaux verts, l'actualisation des panneaux jaunes et la création de **plans de jalonnement** indiquant les distances et temps de parcours vers les équipements publics, commerces et plages.

Déployer des zones de circulation apaisée

L'extension des **Zones 30 et Zones de Rencontre** a été réalisée au printemps 2025 pour rendre l'espace public plus sûr et plus fluide pour tous les usagers, notamment dans le centre-ville.

Favoriser la culture vélo et l'apprentissage

La Communauté de Communes s'engage à accompagner les usages en participant au programme **Savoir Rouler à Vélo** dans les écoles primaires et en soutenant la mise en place d'**ateliers de remise en selle** pour les adultes.

BIENTÔT ! Un **atelier de réparation participatif** et une **bourse aux vélos** figurent aussi dans la liste des actions proposées pour renforcer la culture vélo sur le territoire.

Développer une offre de transport accessible à tous

BIENTÔT ! **Repenser le circuit des transports en commun.** La Ville souhaite que le bus urbain gratuit – en place toute l'année depuis 2020 – desserve un maximum de lieux de vie. Des ajustements d'itinéraires sont à l'étude pour améliorer sa couverture.

BIENTÔT ! **Un bureau des mobilités est en cours d'installation à la gare routière**, afin de centraliser l'information, accompagner les usagers et promouvoir les alternatives à la voiture individuelle.

Une offre de transport solidaire est déployée depuis avril 2024 pour les personnes en situation de vulnérabilité, ne pouvant se déplacer seules, ou ne disposant pas de solution de mobilité dans leur entourage. Ce service, porté par l'Association Emmenez-nous et la Communauté de Communes, constitue un levier pour l'autonomie et le lien social.

CHIFFRES CLÉS AU 1ER ANNIVERSAIRE :

- 134 bénéficiaires accompagnés
- 36 conducteurs bénévoles
- 517 trajets réalisés
- 19 793 km parcourus

Ce service solidaire illustre pleinement les valeurs de proximité, de bienveillance et d'entraide souhaitées par la commune.

En développant une mobilité plus inclusive, plus douce et plus innovante, Saint-Jean-de-Monts dessine un avenir plus fluide et plus durable, au service de tous les Montois.

NOUVEAUTÉ

Favoriser l'usage de véhicules électriques

La Communauté de Communes Océan-Marais de Monts mène actuellement une étude d'opportunité visant à évaluer la pertinence de l'**implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques** sur le territoire. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de transition écologique partagée à l'échelle intercommunale, en cohérence avec les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) (cf. fiche 24). L'étude vise à identifier les besoins réels des usagers, à repérer les emplacements stratégiques et à anticiper les évolutions des usages. Elle permettra également de mesurer les implications techniques, financières et environnementales d'un tel déploiement, dans un contexte où la mobilité durable devient un enjeu majeur pour les territoires littoraux.

Favoriser le covoiturage pour réduire l'autosolisme

La Communauté de Communes Océan-Marais de Monts s'est engagée dans la promotion du covoiturage grâce à l'adhésion à l'application **BlaBlaCar Daily.** Une participation financière aux trajets est proposée pour inciter les habitants à opter pour ce mode de déplacement plus vertueux. Objectif : réduire l'empreinte carbone, désengorger les routes et offrir une alternative aux zones peu desservies.

Repenser l'offre de transport collectif à l'échelle intercommunale

BIENTÔT !

La Communauté de Communes souhaite structurer une nouvelle offre de transport collectif entre les 5 communes du territoire. L'objectif est de proposer des trajets quotidiens adaptés, en lien avec les lieux de vie, de soins, de services et d'emplois. Un diagnostic des services existants et des besoins permettra de définir plusieurs scénarios de mise en œuvre.

Participer à la sécurité routière

Déployer les outils et aménagements nécessaires

La Ville, en lien avec les habitants et les acteurs compétents, identifie les zones à sécuriser : sens de circulation, ralentisseurs, abaissement de vitesse, etc. pour ensuite effectuer les aménagements nécessaires. Des radars pédagogiques ont ainsi été installés à Orouët, Av. de la Forêt et Route de la Pibole. D'autres sites sont en cours d'étude.

Développer le label « Ville Prudente »

Des actions concrètes sont menées : aménagements sécurisants, sensibilisation ciblée, formation du personnel communal, sensibilisation auprès de la population pour continuer d'agir pour la sécurité routière.

Fiche 9

Une culture éclectique, enrichissante et ouverte à tous

La culture est un pilier du bien-vivre à Saint-Jean-de-Monts. Elle permet de transmettre, de créer du lien et de faire rayonner la commune. La Ville agit pour une offre culturelle diversifiée, accessible à tous, tout en valorisant son patrimoine et ses talents.

Valoriser le patrimoine culturel et les œuvres de la Ville

La Ville poursuit la **mise en valeur de la culture maraîchine** et de l'histoire locale à travers ses événements et ses partenariats avec les associations culturelles du territoire. Lors du **Salon des Montois** ou encore lors du **Ningle & Run**, organisé par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, la culture maraîchine fut mise à l'honneur afin de contribuer à conserver notre patrimoine culturel.

La Commune poursuit également **l'acquisition et l'exposition d'œuvres d'art,** issues de la collection municipale ou créées par des artistes contemporains, dans différents lieux publics. Dernières acquisitions :

- **2020 :** 2 tableaux de Charles Milcendeau
- **2021 :** la toile « Skate board cup » de Francky Boy
- **2022 :** don de 6 sculptures d'Emmanuel Debarre, installées devant l'hôtel de ville
- **2023 :** la toile « Simbad et Flores » de Rémi Bourquin
- **2024 :** des cartes postales anciennes de Saint-Jean-de-Monts
- **2024 :** don de 12 sculptures de Bernadette Chéné, dans le cadre de l'exposition « Dans la forêt, des arbres... »

PRIORITÉ N°16 DES MONTOIS

Créer un parcours de découverte du patrimoine architectural immobilier de la commune.

BIENTÔT !

Un **parcours «patrimoine artistique et architectural»** est en cours d'élaboration pour mieux faire découvrir les bâtiments et œuvres remarquables de la commune.

Continuer d'offrir une programmation culturelle diversifiée et qualitative

BIENTÔT ! La **rénovation du cinéma** communal fait actuellement l'objet de premières études. L'objectif est de moderniser l'équipement, d'améliorer le confort des spectateurs et de garantir sa pérennité comme lieu culturel structurant du centre-ville.

La Communauté de Communes, Odysséa, la Médiathèque et le réseau intercommunal des bibliothèques proposent une **programmation coordonnée :** spectacles, expositions, conférences, résidences d'artistes…

En 2024, cet engagement s'est traduit par :

- **184 039 œuvres prêtées** par la Médiathèque et la Ludothèque,
- **46 032 visiteurs** venus assister à des spectacles, concerts, expositions et rencontres,
- **146 événements culturels** organisés par la Ville et la SEML Saint Jean Activités.

La **signature d'un partenariat avec l'Université Permanente de Nantes** a permis d'enrichir l'offre de conférences et de rencontres culturelles sur la commune.

Université permanente
Nantes Université

Des résidences d'artistes sont régulièrement organisées à la Médiathèque ou à Odysséa, soutenues financièrement par la Ville. Des projets d'artistes locaux comme le film Chronolovie de Victor Cesca sont régulièrement accompagnés.

Permettre l'accès à la culture pour tous

La Ville s'engage à rendre la culture **accessible à tous les publics**, notamment via le label Bib'Lib, obtenu par la Médiathèque. L'objectif d'atteindre un niveau supérieur de labellisation est toujours en cours. L'accent est déjà mis sur **l'accessibilité des supports** (gros caractères, audio, lecture facile).

BIENTÔT ! Un projet est en cours pour **penser la Médiathèque de demain**, au service du nouveau PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif et social), incluant notamment, dès cet été, une médiathèque mobile afin de continuer d'œuvrer pour l'accessibilité de la culture. La médiathèque de demain sera aussi plus économe en énergie.

Déployer l'art dans l'espace public

Favoriser la découverte des pratiques artistiques

La Médiathèque de Saint-Jean-de-Monts multiplie les propositions pour faire découvrir les arts à tous les publics. Aquarelle, calligraphie, reliure : des ateliers d'initiation permettent aux adultes de s'essayer à différentes disciplines. Les plus curieux peuvent aussi explorer la création numérique avec les Bidouilleurs 2.0. Les enfants sont aussi gâtés grâce à des ateliers ludiques et créatifs pensés pour eux. Ces rendez-vous culturels participent à faire de la Médiathèque un lieu de transmission, de rencontre et de partage, au cœur de la vie culturelle montoise.

Valoriser les œuvres d'art dans l'espace public

La Ville met en valeur ses **œuvres emblématiques** (Martel, Toffoli, Murail, Da Gioz, Bernadette Chéné), présentes dans l'espace public.

Développer le devoir de mémoire

La Ville participe désormais activement aux **Journées Européennes du Patrimoine**. En 2023, elle a notamment présenté **l'exposition « Tous en selle »** sur les vélos anciens et insolites, mêlant patrimoine, mémoire et originalité.

Des projets comme la course mémorielle, dans le cadre de l'évènement «Monts Souvenirs» ou la **collecte de témoignages montois** participent à faire vivre le devoir de mémoire.

Le protocole des **cérémonies patriotiques** est désormais renforcé et amplifié, avec une attention accrue portée à la solennité et à la transmission des valeurs républicaines. La Ville veille à garantir un déroulement à la hauteur des enjeux, en associant les établissements scolaires, les jeunes, les anciens combattants et les représentants associatifs aux commémorations. Le but : transmettre les valeurs de mémoire et de citoyenneté.

Par sa programmation, ses actions éducatives et son soutien aux artistes, Saint-Jean-de-Monts fait de la culture un levier de transmission, d'inclusion et de créativité pour tous les publics.

Fiche 10

Que le logement soit un projet d'avenir pour chacun

Face à une pression immobilière croissante, la Ville de Saint-Jean-de-Monts agit pour garantir un accès au logement pour toutes les générations et toutes les situations. Elle accompagne les parcours résidentiels, favorise la mixité sociale et soutient des dispositifs innovants pour répondre aux besoins des Montois.

Conserver le même niveau d'imposition

Aucune hausse des taux de la taxe d'habitation ni des taxes foncières n'a été décidée par la Ville depuis 7 ans pour les résidences principales, confirmant une volonté de modération fiscale durable. Les seules augmentations sont celles décidées par l'État.

Développer l'habitat intergénérationnel

La Ville souhaite développer des **co-locations intergénérationnelles**, en lien avec des structures spécialisées. Un **partenariat a été établi avec l'association Gabrielle et Léo**, à l'échelle de l'intercommunalité, pour créer du lien social et répondre à la fois aux besoins de logement des jeunes et d'accompagnement des aînés.

Inviter à la mixité sociale

Au 1er janvier 2024, la commune compte **368 logements sociaux**. Ces logements sont essentiels pour répondre à la diversité des parcours résidentiels. Depuis 2020, 86 logements sociaux ont été créés à travers plusieurs opérations : la Métairie 2, Les Salanges, le Jardin des Libellules, l'Orée d'Orouët.

PRIORITÉ N°1 DES MONTOIS

Loger les saisonniers

La Ville étudie en ce moment un **projet de création d'une résidence pour les étudiants et les jeunes travailleurs**, afin d'offrir un hébergement accessible et pérenne aux jeunes en formation ou en contrat saisonnier. 2 sites ont été identifiés, en collaboration avec le porteur de projet, l'association Escale-Ouest, la CCI de la Vendée et les bailleurs sociaux.

Par son PLU, la Ville poursuit son engagement à intégrer **au moins 20 % de logements sociaux ou abordables** dans toutes les nouvelles opérations de plus de 10 logements.

Encourager l'accession à la propriété

La **prime à l'accession** pour les primo-accédants est maintenue. Un **plan de communication** a été déployé pour mieux faire connaître cette aide et faciliter son utilisation.

La Ville soutient le dispositif de **location-accession**, particulièrement adapté aux jeunes ménages, pour sécuriser et faciliter l'accès à la propriété. 32 logements sont concernés au 1er janvier 2024.

Le **Bail Réel Solidaire (BRS)** est promu pour réduire jusqu'à 40 % le coût d'achat d'un logement. Des campagnes d'information sont menées pour en améliorer la notoriété. 18 logements sont concernés au 1er janvier 2024.

BIENTÔT ! **L'îlot du centre-ville** (route de Challans) va faire l'objet d'un nouveau projet, intégrant **65 logements et 2 cellules de services,** tout en améliorant l'entrée de ville.

En développant une offre de logement diversifiée, accessible et adaptée à toutes les étapes de la vie, la Ville de Saint-Jean-de-Monts agit pour que chacun puisse construire son avenir ici, dans un cadre de vie apaisé et solidaire.

PRIORITÉ N°2 DES MONTOIS

Maîtriser le nombre de résidences secondaires pour favoriser le logement à l'année

Depuis plusieurs années, la Ville fait face à une tension immobilière forte, marquée par un **manque de logements disponibles à l'année**, une **hausse du coût des loyers et des prix d'achat**, ainsi qu'une **proportion élevée de résidences secondaires** (70 % en 2020).

Pour répondre à cette situation, **la Ville a instauré en 2025 une majoration de 30 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires**, conformément au dispositif proposé par l'État pour les communes touristiques.

Cette mesure vise à :

- encourager le retour de logements sur le marché locatif annuel,
- favoriser l'habitat principal,
- rééquilibrer le marché immobilier en faveur des actifs et des jeunes ménages.

Les recettes issues de cette majoration contribuent au **financement des projets de logements en cours et à venir** (Ilot centre-bourg, lotissement l'Orée d'Orouët, Métairie…), avec une attention particulière portée aux jeunes actifs, publics les plus touchés par la tension immobilière. **De nouveaux dispositifs sont à l'étude.**

Fiche
11 Demain, agir pour l'inclusion de toutes et tous

À Saint-Jean-de-Monts, l'inclusion est un principe structurant des politiques publiques locales. La Ville agit pour garantir l'accessibilité des services, lutter contre les discriminations et valoriser toutes les singularités, en lien avec les associations, les partenaires institutionnels et les citoyens.

Intensifier les actions de lutte contre les discriminations

Depuis 2021, la Ville de Saint-Jean-de-Monts s'est dotée d'un **groupe de travail « inclusion/handicap »** associant élus, agents et partenaires locaux. Ce collectif a permis d'impulser des actions concrètes en faveur de l'accessibilité, de la santé mentale et du vivre-ensemble.

- En 2023, l'accueil des **Jeux Nationaux du Sport Adapté Jeunes** a mobilisé plus de 150 jeunes en situation de handicap.
- En 2024, la Ville a renouvelé son **label Handiplage** et en 2025, la **plage de la Base Nautique** a également été labellisée.
- En 2024, l'expérimentation de **permanences délocalisées** du Groupe d'Entraide Mutuelle (Île Ô GEM) à la Passerelle a été lancée, en lien avec l'ARS, pour accompagner les personnes vivant avec des troubles psychiques.
- Des formations aux **premiers secours en santé mentale** ont été mises en place pour les agents de la Collectivité et seront étendues dans les prochaines années.

Concernant l'espace public, de nombreux aménagements ont été réalisés ces dernières années avec par exemple :

- **la remise aux normes des marquages au sol des places PMR de la Ville ;**
- **la mise en œuvre de place PMR allée des Portes Vertes et rue des Moulins aux abords du Groupe Scolaire de la Plage ;**
- **la réalisation de surbaissés rue des Glajous ;**
- **l'achat de toilettes PMR pour le Parc des Sports ;**
- **les concessions de plage proches de la Baigneuse accessibles à tous ;**
- **la mise en accessibilité de la 5e classe de l'école d'Orouët.**

Dans le cadre de l'animation du **Contrat de lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles,** la Ville a mené plusieurs actions de sensibilisation : quiz citoyen à la Médiathèque, ciné-débat autour du film Touchées, en partenariat avec le CIDFF et Ciné'Monts, ayant réuni près de 70 personnes en 2024.

Lutter contre la précarité

En complément de ces dispositifs, le CCAS instruit chaque année des **demandes d'aides financières exceptionnelles** pour répondre à des situations d'urgence ou de grande précarité. Ces aides visent à soutenir ponctuellement les ménages en difficulté (paiement de factures, frais médicaux, dépenses essentielles), après étude personnalisée des situations par les agents du service Action Sociale.

L'accès à l'épicerie sociale est un levier d'inclusion, combinant aide alimentaire, accompagnement social et ouverture vers des activités collectives : 309 personnes ont été accompagnées en 2024.

Le **plan d'alerte et d'urgence** permet de suivre les personnes les plus isolées : en 2024, 318 appels et plusieurs visites à domicile ont été réalisés, pour maintenir un lien humain essentiel.

Un partenariat avec le **GAM** (Groupe d'Accueil Migrants) permet d'accompagner l'accueil hivernal de familles migrantes (15 personnes accueillies en 2024-2025).

PRIORITÉ N°17 DES MONTOIS

Développer « l'aller-vers » pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social

Le service Action Sociale et le CCAS accueillent, orientent et accompagnent les personnes en difficulté. En 2024, 2584 échanges et 996 visites ont été enregistrés. Le Petit Bus vient également chercher les bénéficiaires à leur domicile favorisant la mobilité et l'ouverture vers l'extérieur. Le nouveau service de transport solidaire permet aussi de lutter contre l'isolement (cf. fiche 8).

Les dispositifs " Coup de Pouce ", " Sport Passerelle ", les bons de transport et l'accès à la mutuelle solidaire (488 personnes protégées en 2024) sont autant de moyens d'**accompagner les personnes en situation de précarité.**

Mieux informer les habitants

BIENTÔT !

La Ville a entamé une réflexion autour de la mise en œuvre de supports en **FALC (Facile À Lire et à Comprendre)** afin de rendre les informations accessibles à tous. En 2026, des **formations dédiées pour les agents** permettront d'assurer une production de contenus FALC de qualité et adaptés aux différents publics.

Favoriser le lien social

Des actions de convivialité sont organisées tout au long de l'année, comme les repas des aînés (1 447 participants en 2024), les ateliers artistiques (19 personnes accompagnées), ou les temps forts intergénérationnels tels que les balades santé (62 participants), la Semaine bleue ou encore le dispositif À vélo sans âge (près de 10 bénéficiaires réguliers).

BIENTÔT ! La Ville multiplie les actions pour favoriser l'inclusion à travers des événements accessibles et ouverts à tous. Lors du **Salon des Montois 2025**, plusieurs ateliers participatifs ont été proposés autour de l'égalité homme/femme ou des discriminations liées à l'âge.

À la **Médiathèque**, des ateliers spécifiques sont organisés pour sensibiliser aux discriminations et au bien vivre-ensemble, notamment dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, à l'occasion de la Journée Internationale de Lutte Contre les Violences Faites aux Femmes ou encore lors de la Semaine Bleue.

NOUVEAUTÉ

PRIORITÉ N°10 DES MONTOIS

Créer un plan d'aides pour les familles monoparentales

BIENTÔT ! La Ville souhaite renforcer son soutien aux familles monoparentales, souvent plus exposées à la précarité et à l'isolement. En complément des dispositifs existants (Monts Pass Solidaire, Coup de Pouce, aides scolaires, épicerie sociale...), un plan d'aides spécifiques sera élaboré d'ici 2026. Il visera à mieux accompagner ces foyers dans leur quotidien à travers des actions ciblées. Ce plan sera coconstruit avec les partenaires sociaux et les familles concernées afin de répondre au plus près de leurs besoins.

À travers ses actions sociales, son soutien aux initiatives locales et son écoute attentive des besoins, la Ville de Saint-Jean-de-Monts affirme son ambition d'une société plus juste, solidaire et inclusive.

Construire la ville balnéaire de demain

Fiche 12

Favoriser l'attractivité d'espaces emblématiques (plage, marais, forêt)

Saint-Jean-de-Monts est riche de milieux naturels exceptionnels : plage, forêt domaniale, marais breton. La Ville s'engage à protéger, valoriser et rendre accessibles ces espaces pour tous, dans une logique de préservation environnementale, de bien-être et d'attractivité.

Embellir l'esplanade de la mer

BIENTÔT !

Lieu emblématique du littoral montois, l'esplanade de la mer est un espace de promenade, de rencontre et de respiration. Pour accompagner ses nouveaux usages et renforcer son attractivité, la Ville engage un embellissement mesuré, progressif et concerté.

Plus de 700 Montois ont participé à la concertation citoyenne menée entre 2022 et 2024, confirmant des attentes fortes en matière de convivialité, de sécurité et de qualité paysagère.

La 1ère phase du projet concerne le secteur des Demoiselles, dont les aménagements ont été validés en 2024. Une réunion publique a été réalisée le 23 juin 2025 avant le démarrage des travaux en septembre.

Le projet vise à :

- **embellir l'esplanade sans la transformer totalement pour optimiser les coûts,**
- **favoriser la cohabitation entre piétons, cyclistes et autres usagers,**
- **renouveler le mobilier en tenant compte de l'environnement marin,**
- **repenser les espaces verts pour créer des îlots de fraîcheur,**
- **sécuriser les traversées piétonnes,**
- **rationaliser l'éclairage public,**
- **préserver une offre de stationnement gratuite.**

Ce réaménagement s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de nos espaces publics, à l'écoute des habitants et soucieuse de préserver l'identité balnéaire du front de mer montois.

Embellir l'Avenue de la mer

BIENTÔT !

Une **charte d'embellissement de l'Avenue de la mer** est en cours d'élaboration. Cette charte vise à accompagner les commerçants et propriétaires dans la **transformation progressive de certaines façades**, en harmonie avec l'environnement balnéaire montois. L'objectif est de **révéler le patrimoine architectural de l'avenue,** renforcer son attractivité et valoriser une identité visuelle apaisée. Un travail de concertation sera mené en 2025 pour affiner les recommandations et mobiliser les acteurs locaux autour de cette dynamique qualitative.

Réhabiliter Océabul pour une pratique sportive et familiale de qualité

BIENTÔT !

Jusqu'en 2026, le centre aquatique Océabul, implanté face à l'océan, va bénéficier d'une réhabilitation d'ampleur. Cette intervention, portée par la Communauté de Communes, vise à améliorer l'accessibilité, le confort des usagers et des scolaires ainsi que les conditions de travail des agents, tout en engageant résolument le site dans la transition écologique.

La rénovation prévoit notamment la mise en place d'un système de **thalassothermie** (énergie issue de la mer), un nouveau traitement de l'air, le remplacement des revêtements par des matériaux inox durables, l'amélioration de l'isolation et le passage à un éclairage LED. L'objectif est une **réduction de 70 % de la consommation énergétique du bâtiment.** Le projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de modernisation des équipements publics.

Réaménager Odysséa pour les différents usages et utilisateurs

Le Palais des Congrès Odysséa est un équipement structurant de la vie locale et touristique. En 2025, des aménagements ont déjà été réalisés, notamment la rénovation des sols, de la peinture du hall d'accueil et de la signalétique afin d'améliorer l'expérience des usagers. De nouveaux aménagements seront réalisés pour le rendre toujours plus agréable.

Entretenir la voirie selon un programme pluriannuel

La Ville poursuit un **programme d'entretien pluriannuel des voiries et réseaux**, avec 2 M€ investis en 2024 pour 8 km de voiries rénovées en lien avec l'intercommunalité.

En 2025, les travaux se poursuivront selon les priorités définies : sécurisation, accessibilité, gestion de l'eau et des circulations douces.

Améliorer la liaison entre le front de mer et le centre-ville

La renaturation du sentier des Hérissons, reliant le centre-ville au front de mer, a été menée en 2024. Elle permet désormais un cheminement plus agréable, végétalisé et respectueux de la biodiversité, favorisant les mobilités douces et les promenades entre le centre-bourg et le front de mer.

NOUVEAUTÉ

PRIORITÉ N°7 DES MONTOIS

Créer des parkings relais avec des navettes pour desservir le front de mer et le centre-ville durant l'été

BIENTÔT !

Des réflexions sont actuellement menées sur le développement d'un système de navette entre des parkings situés à l'entrée de ville et le front de mer. L'objectif est de **désengorger la circulation**, notamment en période estivale, tout en facilitant l'accès au centre et au littoral pour les visiteurs. Cette solution permettra de limiter l'usage de la voiture en cœur de ville et d'offrir une alternative plus douce et plus pratique aux déplacements motorisés.

PRIORITÉ N°14 DES MONTOIS

Créer des parkings intelligents pour faciliter le stationnement en période estivale (affichage dynamique du nombre de places disponibles)

BIENTÔT !

La Ville envisage la mise en place de **parkings intelligents**, permettant d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Ces équipements, reliés à une signalétique dynamique, permettraient de réduire la circulation de recherche de stationnement, tout en orientant les usagers vers les zones les moins saturées.

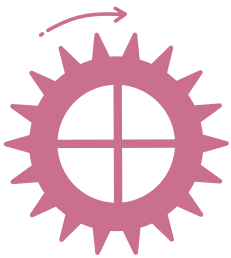

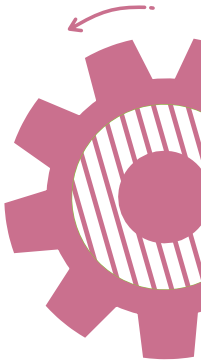

Améliorer la propreté du front de mer

La propreté du front de mer est une priorité constante pour la Ville. En 2023, de nombreuses poubelles ont été changées et ajoutées. En 2024, les fréquences de nettoyage ont été augmentées en haute saison. En avril 2025, l'ensemble du mobilier a été nettoyé.

Tout savoir sur le nettoyage de plage : Fiche 19 - Page 62

Rénover les cales et les murets du front de mer

BIENTÔT !

En 2025, la Ville a réalisé un diagnostic des cales et des murets situés sur le front de mer afin de planifier leur remise en état. L'objectif est de renforcer la sécurité des usagers tout en améliorant l'esthétique de ces éléments identitaires. Des travaux de rénovation ciblés sont programmés, avec un traitement des murets et cales dégradés.

Proposer de nouveaux services innovants aux plagistes

En complément de l'embellissement de l'Esplanade de la Mer, la Ville travaille à l'amélioration de l'accueil des plagistes. Des réflexions sont en cours pour proposer **de nouveaux services innovants**, plus confortables et durables : espaces ombragés, consignes sécurisées, services de location ou d'information, en lien avec les usages estivaux.

Ces évolutions seront pensées de manière progressive en lien avec le projet co-construit d'embellissement de l'esplanade à partir de 2025. Une attention particulière sera apportée aux besoins des familles et aux personnes à mobilité réduite.

En conciliant découverte et protection, Saint-Jean-de-Monts affirme son ambition de préserver ses trésors naturels tout en les rendant accessibles à tous, toute l'année.

Renouveler certains postes de secours

En 2023-2024, plusieurs postes de secours ont été **rénovés** pour améliorer à la fois la sécurité des usagers et les conditions de travail des sauveteurs. Ces rénovations ont porté sur les infrastructures, la visibilité, l'accessibilité et les équipements, en accord avec la nouvelle charte graphique nationale.

Améliorer le site de la Parée Jésus

Le site de la Parée Jésus fait l'objet d'une attention particulière en matière d'entretien et de valorisation paysagère. En 2022, **deux cours de tennis ont été entièrement rénovés**, dans le cadre du plan pluriannuel de modernisation des équipements sportifs. Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité de jeu, la sécurité des usagers et l'attractivité du site.

BIENTÔT ! L'ancien club house va être démoli en 2025 avant de revoir les lieux, selon les souhaits qui seront exprimés par les Montois.

Fiche
13 Soutenir l'économie locale toute l'année

Saint-Jean-de-Monts est un territoire dynamique qui bénéficie d'une forte notoriété touristique. Pour renforcer son attractivité à l'année, la Ville s'engage aux côtés des agriculteurs, commerçants, restaurateurs, producteurs locaux et acteurs économiques dans une logique de co-construction, d'animation et de valorisation des savoir-faire locaux.

Aux côtés de la Ville, la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts agit pour une économie de proximité, résiliente et tournée vers l'avenir. Elle structure et anime un parcours résidentiel d'accompagnement des entreprises, depuis leur création jusqu'à leur développement, grâce à des outils adaptés et de proximité.

Cet engagement se traduit notamment par :

- **Un soutien financier actif aux créateurs d'entreprises**, notamment via l'attribution de **prêts d'honneur** dans le cadre du partenariat avec le **réseau Initiative Vendée Terres et Littoral.**

- **L'animation d'un espace de télétravail à Saint-Jean-de-Monts**, véritable ressource pour les travailleurs nomades, les entrepreneurs et les télétravailleurs locaux. Il s'inscrit dans une dynamique de transformation des modes de travail.

- En parallèle, **OMDM investit dans l'aménagement durable des zones d'activités économiques**, en associant les entreprises à travers des comités de site et en engageant une démarche de labellisation environnementale, avec des actions concrètes sur l'amélioration des infrastructures, la gestion des déchets et l'écologie industrielle.

- Attentive au tissu économique local, la Communauté de Communes assure également une **veille sur les locaux commerciaux vacants**, dans une logique de maintien de la vitalité commerciale et de **facilitation des reprises d'activités**.

- Enfin, le territoire se positionne comme un **terrain d'expérimentation pour les innovations responsables**, en lien avec les filières stratégiques locales telles que l'agriculture durable, le tourisme ou la silver économie. Cette posture permet d'accompagner des projets pionniers conciliant développement économique, impact social et transition écologique.

DES ACTIONS REALISÉES EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Soutenir une agriculture locale, durable et de proximité

Avec l'ouverture de l'abattoir SALVAE prévue en 2025 à Machecoul, la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts apporte un soutien concret aux filières agricoles du territoire. Regroupant entre 50 et 70 éleveurs, le territoire souffrait d'un manque de solution de proximité depuis la fermeture de l'abattoir de Challans.

Ce projet multi-espèces permettra un abattage à moins d'une heure des exploitations. Il répond également à des enjeux de traçabilité, de valorisation des produits labellisés (dont 50 % en bio et Label Rouge) et de réduction de l'empreinte carbone. OMDM soutient le projet à hauteur de 40 000 € et accompagne sa mise en fonctionnement. Porté par les éleveurs eux-mêmes à travers un modèle coopératif, ce nouvel outil permettra de préserver la vitalité des élevages et de renforcer la souveraineté alimentaire du territoire.

Proposer des évènements majeurs à toutes les vacances scolaires

La **SEML Saint Jean Activités,** gestionnaire d'équipements structurants comme Odysséa ou la Base Nautique, joue un rôle majeur dans l'animation du territoire. Elle coordonne ou accompagne plusieurs temps forts de la saison : **Kid's Folies, Déferlante de Printemps, Déferlante d'Été, exposition estivale, Planète Beach, Caval'Océane, Ci t'as la Trouille, Atlantique Zen, Monts Noël** ou encore la venue de sportifs de renom comme Martin Fourcade et Kévin Mayer, sans oublier la **saison culturelle de La 5e Saison** et l'ensemble des animations proposées à la Base Nautique et au Palais des Congrès Odysséa. Elle contribue ainsi activement à l'attractivité touristique et à la vitalité économique de Saint-Jean-de-Monts toute l'année.

Soutenir l'association de commerçants et artisans M'St-Jean dans leur programme d'animations

BIENTÔT !

La Ville travaille en lien étroit avec l'association M'St-Jean, qui fédère de nombreux commerçants du centre-ville et du littoral. Elle soutient financièrement plusieurs animations proposées par l'association tout au long de l'année.

L'événement Monts Noël, lancé en 2022 et amplifié en 2024, mêle marché de producteurs locaux, animations culturelles et activités sportives. Il contribue à faire vivre le centre-ville en hiver et à soutenir l'économie locale.

Entretenir le centre-ville

La Ville mène tout au long de l'année des actions d'entretien régulier du centre-ville : nettoyage renforcé, rénovation des bancs, reprise des peintures au sol, végétalisation de certains espaces et modernisation du petit mobilier urbain.

Consommer en tant que collectivité en centre-ville

La Ville s'attache à consommer localement pour ses achats de prestations, ses événements publics ou ses approvisionnements, dès que cela est possible.

Cette démarche est intégrée à la politique d'achats responsables et à la stratégie de soutien à l'économie de proximité.

PRIORITÉ N° 11 DES MONTOIS

Développer l'attractivité du centre-ville

Après les grands travaux de rénovation du centre-ville il y a 10 ans, la Ville continue de travailler sur l'attractivité des lieux. En 2023, du mobilier urbain a été installé à l'entrée des halles pour améliorer l'accueil du public et favoriser la convivialité.

En 2024, les halles ont été nettoyées et embellies, pour offrir un cadre plus agréable aux usagers, commerçants comme visiteurs. Ces dernières années, le nombre de commerces vides s'est réduit. Le service du développement économique de la Communauté de communes continue d'agir en la matière en favorisant l'attractivité du territoire.

Développer des animations sur le parvis de l'église en début et fin de saison

BIENTÔT !

Le parvis de l'église a été identifié comme un lieu stratégique pour animer le centre-ville. La réflexion se poursuit pour structurer une programmation et/ou installer du mobilier provisoire, par exemple par l'animation ou le développement d'un parcours illuminé autour de certains temps comme Monts Noël.

En valorisant les commerces, en favorisant le lien entre les acteurs économiques et en accompagnant les initiatives locales, la Ville de Saint-Jean-de-Monts agit pour un commerce vivant, solidaire et durable.

Fiche 14

Une attention particulière envers le marais

Le marais breton vendéen est un patrimoine vivant, changeant au gré des saisons. Situé à l'Est de Saint-Jean-de-Monts, il est à la fois un réservoir de biodiversité, un espace de promenade apaisé et un marqueur fort de notre patrimoine local. C'est pourquoi la Ville et ses partenaires s'attachent à le préserver, l'entretenir et le valoriser dans la durée.

Améliorer l'entretien du marais

Assurer la sécurité des automobilistes et des cyclistes tout en préservant la biodiversité : la question du fauchage est primordiale et complexe. En partenariat avec les acteurs concernés, la Ville a mis en place un plan d'action précis et qualitatif pour mieux entretenir le marais, tout en respectant ses écosystèmes naturels.

Valoriser les mobilités douces

La Ville et la Communauté de Communes continuent d'améliorer le réseau de pistes cyclables et de sentiers de randonnée dans le marais afin de renforcer son attractivité tout en garantissant le calme et la sérénité des lieux.

Préserver la biodiversité en recréant des roselières sur 150 km de berges

Un partenariat actif avec la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts permet d'engager un programme ambitieux de renaturation : la plantation de plus de 150 km de roselières d'ici 2027. Cette dynamique associe les habitants, les associations locales et les plus jeunes à travers des actions concrètes sur le terrain.

Véritables alliées écologiques, les roselières stabilisent les berges, ralentissent l'écoulement des eaux et filtrent naturellement les polluants. Enracinées profondément, elles protègent les sols contre l'érosion causée par le vent et les vaguelettes.

Ce milieu spécifique constitue un sanctuaire pour une faune riche et diversifiée. On y observe notamment la Rousserolle effarvatte, le Bruant des roseaux ou encore le Phragmite des joncs. Libellules, amphibiens et autres insectes y trouvent aussi un refuge pour se reproduire.

Dans une optique de sensibilisation, des enfants du territoire ont participé à des ateliers de plantation en bord d'étiers, notamment lors du Festival Au Grand Air organisé au Daviaud. Une belle manière de transmettre les enjeux environnementaux et l'amour du marais aux générations futures.

Automatiser l'écluse du Pont-Neuf

BIENTÔT !

L'écluse du Pont-Neuf a pour enjeu premier de bien gérer l'approvisionnement en eau du territoire, en améliorant la gestion quantitative des eaux salées comme des eaux douces dans le marais. Elle permet de réguler les niveaux d'eau pour assurer les usages agricoles, la diversité écologique et la prévention des risques d'inondation. C'est aujourd'hui le seul exutoire de l'eau douce sur notre territoire.

Entre novembre 2024 et mars 2025, l'écluse historique du Pont-Neuf, installée dans les années 1840, a fait l'objet de travaux d'automatisation. Elle pourra être pilotée à distance dès l'automne 2025, grâce à un système intelligent intégrant caméras et programmation, facilitant ainsi le travail des éclusiers et la gestion hydraulique du marais.

Préserver les bourrines, témoins du patrimoine montois

À l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), une attention particulière sera portée à la préservation des bourrines, constructions traditionnelles emblématiques du marais. Témoins d'un savoir-faire local, elles participent à l'identité du territoire. La Ville souhaite mieux les recenser, encourager leur entretien et veiller à leur intégration harmonieuse dans les futurs projets d'aménagement.

La Communauté de Commune propose également une aide à la restauration du patrimoine architecturel bâti non protégé (en terre et en roseaux).

Par cette attention continue, Saint-Jean-de-Monts affirme sa volonté de préserver, valoriser et transmettre le patrimoine maraîchin.

Fiche 15

Demain, embellir et préserver l'espace public

Pour renforcer le rôle essentiel de l'espace public dans le bien-vivre à Saint-Jean-de-Monts, la Ville poursuit une démarche globale d'embellissement, d'entretien et de végétalisation, dans le respect de l'environnement et des usages.

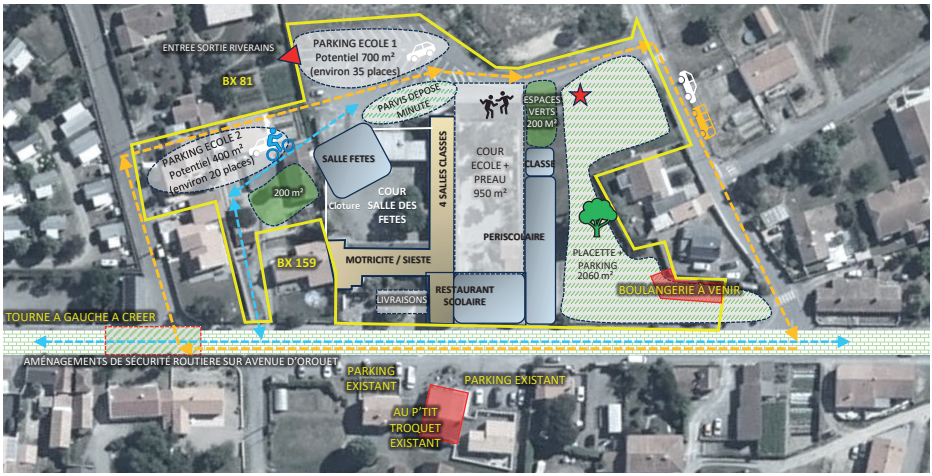

Concevoir le futur Orouët

Le projet urbain pour le quartier d'Orouët a fait l'objet de nombreuses concertations en 2023 et 2024, en mobilisant plus de 300 participations. Il prévoit la création d'une école agrandie, d'une nouvelle salle communale, d'espaces publics végétalisés, de cheminements piétons et cyclables, ainsi qu'un urbanisme plus apaisé. L'année 2024 a été marquée par des acquisitions foncières stratégiques et des expérimentations de circulation. En 2025, les premières études de maîtrise d'œuvre seront lancées pour concrétiser ce futur cœur de quartier pensé avec les habitants. La Ville a présenté le scénario choisi et finalisé par les citoyens. Début des travaux dès octobre 2025 sur la RD 38, avec :

- la **requalification d'un 1er tronçon de l'avenue** pour inclure de la végétalisation, des pistes cyclables et un vrai apaisement ;
- la **création d'îlots de sécurité** pour ralentir la circulation ;
- la **mise en place de tourne-à-gauche** pour sécuriser la circulation.

En parallèle, le cabinet Ascoréal finalisera le cahier des charges pour les bâtiments publics, notamment la nouvelle école, les nouveaux bâtiments pour le périscolaire et la nouvelle salle communale.

Le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre sera effectué fin août 2025, suivi du choix des 3 équipes à concourir au concours fin octobre. Les architectes sélectionnés présenteront leurs projets début 2026, avant un dévoilement au public en avril.

Améliorer la gestion et l'entretien des toilettes publiques sur l'ensemble de la commune

Des toilettes publiques ont été rénovées ou modernisées sur plusieurs sites du front de mer. Des opérations de maintenance renforcée ont été programmées, notamment pendant la haute saison, pour garantir hygiène et accessibilité. De nouvelles toilettes sèches seront aussi installées au cimetière.

Adapter l'espace public au changement climatique

La Ville intègre les principes de résilience climatique dans ses projets d'aménagements : augmentation des surfaces perméables, création d'îlots de fraîcheur, choix d'essences adaptées à la sécheresse et réduction de l'arrosage. Ces principes sont appliqués notamment sur l'esplanade de la mer, les cours d'écoles et les abords des bâtiments publics.

Améliorer la signalétique

Une réflexion est en cours sur la refonte complète de la signalétique de la commune, afin d'améliorer l'orientation des usagers, valoriser les lieux de vie et harmoniser les mobiliers d'information à l'échelle de tout le territoire communal.

Agrandir le cimetière

BIENTÔT !

Le cimetière communal est aujourd'hui proche de la saturation. Pour répondre aux besoins des familles, **la Ville a engagé un projet d'extension**, conciliant respect des pratiques funéraires, cadre paysager apaisé et enjeux environnementaux.

Deux terrains attenants ont été identifiés pour accueillir cette extension. En 2023-2024, la **concertation citoyenne** a permis de recueillir les attentes des Montois sur les formes de sépulture, l'accueil des cérémonies et la symbolique du lieu.

PRIORITÉ N° 3 DES MONTOIS

Améliorer la propreté urbaine

En 2024, la Ville a **renforcé le nettoyage des espaces publics**, en particulier sur le front de mer, en centre-ville et dans les zones de forte fréquentation. Ce travail a mobilisé des moyens humains supplémentaires en haute saison, des poubelles supplémentaires ainsi que l'usage de matériels plus performants pour le balayage et la collecte. Le travail se poursuit.

La réflexion sur un **plan de gestion de la propreté urbaine** est engagée afin d'optimiser les tournées, adapter les moyens aux usages et mieux suivre les interventions. En 2024, une campagne de sensibilisation a été menée auprès des commerçants du centre-ville et du front de mer afin de les inciter à mettre des poubelles à disposition de leurs clients et à mieux intégrer la gestion des déchets dans leur activité quotidienne.

Le futur aménagement intégrera un vaste parc paysager pour la dispersion de cendres, mais aussi des caveaux et un nouveau columbarium, ainsi que des cheminements doux, un mobilier adapté et une végétalisation avec un belvédère qui arrivera au niveau de la cime des arbres.

Un budget de 600 000 € est prévu. Démarrage des travaux en septembre 2025.

Avec ce projet, la Ville souhaite renforcer la qualité d'accueil du cimetière tout en affirmant une approche respectueuse de la biodiversité et du lien intergénérationnel.

Valoriser les entrées de ville

Une réflexion est engagée pour améliorer l'image et la lisibilité des entrées de ville. L'objectif est de renforcer l'identité de la commune dès l'arrivée, à travers un traitement paysager soigné, une signalétique harmonisée et des aménagements qualitatifs intégrés dans le paysage.

Créer de nouvelles ambiances florales

En complément des massifs existants, la Ville développe des ambiances florales différenciées par secteur. En 2025, des plantations complémentaires ont été réalisées autour des bâtiments publics et de plusieurs entrées de ville. Le service municipal des espaces verts porte une attention particulière à l'utilisation d'essences peu consommatrices en eau, mieux adaptées aux épisodes de sécheresse. Cette orientation s'inscrit dans une logique de résilience climatique et de gestion raisonnée des ressources.

Établir un plan de gestion et un référentiel du mobilier urbain

BIENTÔT !

Un inventaire du mobilier urbain est en cours. Il permettra de définir un référentiel esthétique et technique (matières, couleurs, implantation) pour garantir une cohérence d'ensemble sur tout le territoire communal.

Le mobilier urbain endommagé est progressivement remplacé, comme par exemple, la passerelle du Potet qui a été remplacée par un ouvrage plus robuste et durable.

Développer des projets favorisant le « vert » en ville

La Ville renforce la place de la nature en ville. En complément de la distribution de sachets de graines en 2022 et 2025, l'un des projets phares en 2024 a été la renaturation du sentier des Hérissons, qui relie le centre-ville au front de mer. Un bitume enlevé, des plantations réalisées, des panneaux pédagogiques implantés ont permis de remettre de la nature, tout en sécurisant le cheminement. Mobilité douce, cadre de vie apaisé et gestion écologique des espaces publics sont conciliés !

Inciter à la qualité architecturale et urbaine

BIENTÔT ! Une charte des façades commerciales est en cours d'élaboration. Elle vise à accompagner les projets privés vers plus de qualité urbaine, en cohérence avec l'identité montoise.

Protéger le bâti de caractère

BIENTÔT ! Dans le cadre de la révision du PLU, un recensement du bâti remarquable a été engagé. Il permettra de mieux préserver les architectures balnéaires et les constructions emblématiques du territoire.

Améliorer la gestion de la maintenance du patrimoine bâti

La Ville s'est engagée dans une stratégie d'entretien du patrimoine bâti communal à travers l'élaboration d'un **Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)**. Ce document recense, analyse et planifie les investissements nécessaires pour entretenir, rénover et adapter les 80 bâtiments communaux.

En 2024, la collectivité a également recruté un **économe de flux**, chargé de suivre les consommations énergétiques, d'optimiser l'utilisation des ressources et de proposer des actions de sobriété. Cette fonction nouvelle permettra de mieux piloter les dépenses d'énergie tout en améliorant le confort et la performance des bâtiments.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le **Plan Local d'Urbanisme** est en cours de révision afin de répondre aux enjeux environnementaux, réglementaires et sociaux contemporains. Un **diagnostic territorial et des réunions citoyennes** ont été menés en 2023 et 2024, mobilisant 255 participations.

En 2024, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** a été validé. Il affirme plusieurs priorités :

- préserver l'identité montoise ainsi que le patrimoine naturel et bâti,
- proposer une offre de logements abordables favorisant les mixités citoyennes,
- concilier développement urbain et lutte contre l'artificialisation des sols,
- soutenir l'attractivité touristique et le développement économique.

BIENTÔT ! En 2025, des études complémentaires seront menées, avant un retour vers les habitants en 2026 et une approbation du nouveau PLU en 2027.

Réfléchir sur l'optimisation des espaces disponibles en matière d'urbanisation

La Ville travaille à une **maîtrise de son urbanisation**, dans une logique de sobriété foncière ; ce qui passe par une optimisation des dents creuses, la densification des zones déjà urbanisées et un encadrement des extensions urbaines à travers le nouveau PLU.

Par cette démarche globale et progressive, Saint-Jean-de-Monts renforce la qualité de ses espaces publics pour offrir un cadre de vie agréable, écologique et fonctionnel.

Enfouir des réseaux

L'enfouissement des réseaux électriques, télécoms et d'éclairage public permet d'améliorer l'esthétique urbaine mais aussi de protéger et sécuriser les installations.

Un programme pluriannuel est en cours, avec des interventions coordonnées par secteurs afin d'optimiser les coûts et les temps de chantier. L'enfouissement est systématiquement intégré aux projets de voirie ou d'aménagements urbains structurants.

Etablir un schéma directeur des eaux pluviales

Anticiper les épisodes pluvieux intenses et adapter les capacités de gestion de l'eau sont des priorités, dans un contexte de changement climatique.

Un schéma directeur des eaux pluviales a été engagé pour identifier les zones sensibles, repenser les écoulements et optimiser les solutions alternatives comme les noues végétalisées, les bassins d'orage et les revêtements perméables.

Ce travail permettra de programmer des investissements ciblés et de limiter les risques d'inondation tout en favorisant l'infiltration naturelle.

Fiche
16 Agir pour la sécurité

À Saint-Jean-de-Monts, la sécurité est une priorité partagée entre la Ville, les forces de l'ordre et le SDIS. Elle repose sur la présence humaine, la prévention, l'écoute et l'aménagement de l'espace public. La Commune agit pour renforcer la sécurité tout au long de l'année.

Favoriser la collaboration entre les services impliqués pour davantage d'efficacité

Des réunions régulières entre la Police municipale, la Gendarmerie et la Préfecture permettent d'évaluer les faits marquants, les zones de vigilance et les priorités d'action. Cette coopération est essentielle pour ajuster les moyens et partager les diagnostics.

La Ville participe activement aux **CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)**. En 2024, plusieurs rencontres ont permis d'établir un état des lieux partagé, notamment autour de la tranquillité estivale, de la sécurité routière et des incivilités.

Augmenter les moyens dédiés à la sécurité

En 2024, la Ville a poursuivi le **renforcement de la vidéoprotection** sur l'ensemble du territoire communal, avec des caméras supplémentaires installées sur des points stratégiques du centre-ville et du front de mer.

Un **nouveau véhicule de police mobile** a été acquis pour améliorer la capacité d'intervention de la Police municipale, notamment en zone littorale et lors des grands événements.

Un policier municipal supplémentaire été recruté en 2024 et **l'accroissement du nombre et de la durée d'intervention des Assistants Temporaires de Police Municipale (ATPM)** permet de renforcer la présence sur le terrain et la proximité avec les habitants.

Les **renforts de sécurité estivaux**, fournis part l'État, ont été maintenus pour accompagner au mieux l'augmentation de la population.

Construction d'une nouvelle gendarmerie

Pour offrir de meilleures conditions de travail aux gendarmes et améliorer l'accueil du public, une nouvelle gendarmerie est en cours de construction. Le projet comprend également 9 logements supplémentaires (livraison en octobre 2025). Entièrement autofinancé par les loyers perçus, il prévoit une livraison finale de l'opération en 2026.

Soutenir les sapeur-pompiers

Depuis 2018, la Ville de Saint-Jean-de-Monts affirme son engagement aux côtés des sapeurs-pompiers en étant la première commune de Vendée à obtenir le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers volontaires ». Un engagement concret qui se traduit, en 2024, par la mobilisation de 6 agents municipaux volontaires, autorisés à partir en intervention sur leur temps de travail. Ce partenariat fort avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) illustre la volonté municipale d'agir pour la sécurité des Montois, tout en valorisant l'engagement citoyen des agents de la collectivité.

Cet appui s'est aussi illustré en mai 2025 : le Conseil municipal a validé la cession à titre gracieux de la parcelle accueillant le centre de secours de Saint-Jean-de-Monts au SDIS. Par cette démarche, la Ville confirme son soutien plein et entier aux missions essentielles de sécurité et de secours portées par les sapeurs-pompiers du territoire.

Intensifier la prévention pour améliorer la sécurité

Le travail de prévention est renforcé auprès des jeunes, en lien avec les établissements scolaires, le service jeunesse et les acteurs sociaux. Des actions autour du harcèlement, des conduites à risque et du respect de l'espace public sont organisées.

Les campagnes de prévention seront intensifiées en 2025 via la diffusion de messages à partir du nouveau véhicule de police mobile à destination de tous les publics, selon différentes thématiques : atteintes aux biens, sécurité routière, démarchage à domicile, addictions, etc.

PRIORITÉ N°19 DES MONTOIS

Retravailler le plan de circulation des voitures au sein de la Ville

Des expérimentations sont menées à Orouët et dans les zones à fort enjeu de cohabitation des usages. L'ensemble du plan de circulation doit être revu, en lien avec le schéma des mobilités porté par la Communauté de Communes.

PRIORITÉ N° 9 DES MONTOIS

Continuer de travailler pour davantage de tranquillité publique

Les forces de l'ordre poursuivent les patrouilles en soirée pendant la saison touristique, en coordination avec les services de gendarmerie.

La vidéoprotection est utilisée de manière dissuasive mais aussi comme outil d'élucidation en lien avec les services compétents.

Organiser des campagnes de prévention selon des publics définis

Lors du Salon des Montois, des ateliers ont été menés avec la gendarmerie autour des risques de démarchage et d'arnaques. De nouvelles **campagnes ciblées** seront déployées.

Organiser des campagnes de prévention thématiques

Tous les ans, des temps forts seront consacrés à la sécurité routière, aux mobilités douces et à la prévention des violences sexuelles et sexistes, en partenariat avec la Gendarmerie et le tissu associatif.

Chaque année, la Ville organise également une **journée dédiée à la sécurité routière** pour les jeunes, en lien avec les collèges, la Gendarmerie, le SDIS et les partenaires de la prévention. Cette journée mobilise plusieurs centaines de collégiens. Elle comprend des ateliers pratiques (simulateur de conduite, parcours vélo, gestes de premiers secours, sensibilisation à l'usage du téléphone au volant), des démonstrations par les professionnels, ainsi que des échanges concrets avec les forces de l'ordre et les secours. Ce format immersif vise à développer une véritable culture de la sécurité chez les jeunes, dans une ambiance à la fois pédagogique, ludique et responsabilisante.

Favoriser la proximité en cas de plainte de riverains

La Police municipale assure une présence quotidienne. Des réponses rapides sont apportées aux signalements, notamment via la gestion directe des conflits de voisinage et des problèmes de stationnement. La Police municipale est aussi en lien direct avec les commerçants de Saint-Jean-de-Monts. Elle est présente sur les marchés du centre-ville et marchés saisonniers.

Un **conciliateur de justice** tient régulièrement permanence à la MISAP pour aider à la résolution amiable des litiges du quotidien (troubles de voisinage, différends locatifs, problèmes de consommation). Ce service est gratuit, accessible sur rendez-vous.

Faire part des missions de la Police Municipale dans les évènements de la vie de la Ville

Lors des grands événements municipaux, la Police municipale assure la sécurisation des flux, la régulation de la circulation et l'anticipation des risques. Cette présence contribue à la fluidité, à la prévention et au lien de proximité avec les participants.

Par une approche équilibrée entre prévention, proximité et équipement, Saint-Jean-de-Monts agit pour une commune plus sûre, plus sereine et plus conviviale au quotidien.

Grâce à cette politique budgétaire responsable, Saint-Jean-de-Monts reste une commune dynamique, financièrement solide et solidaire avec les générations futures.

Fiche 17

Poursuivre les efforts et la maîtrise du budget

La Commune de Saint-Jean-de-Monts poursuit une gestion rigoureuse de ses finances, afin de maintenir un niveau d'investissement garantissant la soutenabilité de son budget sur le long terme. Objectif : proposer un service public de qualité et réaliser des projets sans alourdir la charge pour les générations futures.

Maîtriser les dépenses

La Ville veille au respect strict de ses enveloppes de fonctionnement, tout en maintenant un haut niveau de service public. Depuis 2020, **aucun nouvel emprunt n'a été contracté**, témoignant de la volonté de préserver la bonne santé financière de la commune.

Saisir les opportunités de renégociation de prêts

Les services financiers réalisent un suivi permanent des emprunts. Dès que cela est opportun, des **renégociations de taux ou d'échéances** sont envisagées pour optimiser la charge de la dette.

Ne pas dépasser les ratios prudentiels de désendettement

L'un des indicateurs les plus surveillés est le **ratio de désendettement**, qui est passé de **5,3 ans en 2020 à 2,7 ans en 2025**, bien en dessous du seuil d'alerte fixé à 11 ans. Cette évolution conforte la capacité de la commune à financer ses projets.

Continuer d'avoir une communication transparente sur le budget

Les décisions financières sont **présentées et expliquées à chaque Conseil Municipal**, puis relayées sur le site internet, les réseaux sociaux et dans le magazine municipal. Cet effort vise à renforcer la transparence auprès des habitants.

Établir un programme pluriannuel d'investissements

Un **PPI (Programme Pluriannuel d'Investissements)** a été formalisé, listant les projets structurants et leur calendrier prévisionnel. Il est actualisé régulièrement en fonction des opportunités de financement et de l'avancement des études ou travaux.

Fiche 18 Optimiser les locaux, équipements et matériels des agents pour améliorer leurs conditions de travail

Pour assurer un service public de qualité, la Commune de Saint-Jean-de-Monts veille au bien-être de ses agents en investissant dans des espaces de travail fonctionnels, confortables et adaptés aux enjeux de demain. Plusieurs projets ont été menés ou engagés pour améliorer les conditions d'accueil, d'organisation et de sécurité des équipes.

Construire des bâtiments adaptés aux besoins des services

En 2024, la Ville a livré un **nouveau bâtiment pour le service des espaces verts**. Plus spacieux, plus fonctionnel et mieux isolé, il permet d'améliorer l'organisation du travail, la sécurité des agents et le stockage du matériel dans de meilleures conditions.

BIENTÔT ! Dans le cadre du projet de la **médiathèque de demain,** des travaux sont programmés pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, moderniser les espaces de travail et renforcer le confort des agents.

Réorganiser les locaux existants

Plusieurs **réaménagements ont été réalisés dans les services techniques** pour adapter les espaces aux effectifs, sécuriser les zones de circulation et améliorer l'ergonomie des postes de travail.

Des interventions ont également été menées dans les bâtiments administratifs pour faciliter l'accueil du public et créer des espaces partagés plus collaboratifs.

Accompagner l'évolution des usages et du matériel

La Ville poursuit le renouvellement progressif des équipements de bureautique, des outils numériques et des moyens de communication pour accompagner les évolutions des métiers et renforcer l'efficacité des équipes. Des ateliers participatifs sont organisés avec les agents pour identifier les besoins et tester les nouvelles solutions.

Par cette politique continue d'adaptation des espaces, des équipements et des pratiques, la Ville affirme sa volonté de valoriser le travail des agents et d'offrir un environnement propice à l'engagement, au confort et à la qualité du service rendu.

Agir pour la transition écologique

Fiche 19

Poursuivre l'inclusion de la dimension environnementale et sociale dans la commande publique

À Saint-Jean-de-Monts, la Ville engage une politique d'achat responsable, attentive à l'impact environnemental, à la durabilité des produits et à la plus-value sociale des prestations.

Intégrer des critères environnementaux dans les marchés publics

La Ville s'attache à intégrer systématiquement des **clauses environnementales** dans ses marchés publics : choix de matériaux durables, réduction des émissions de CO_2, performances énergétiques, durabilité des équipements, gestion des déchets de chantier.

Favoriser l'économie locale

Dès que cela est possible, la Ville et la SEML Saint Jean Activités favorisent l'approvisionnement local et les fournisseurs implantés sur le territoire. Parmi les exemples concrets, on peut citer la passerelle du Potet, inaugurée en avril 2025 et réalisée par l'entreprise vendéenne Atlantique Marine.

Promouvoir les circuits courts

La Ville porte une attention particulière à la qualité des repas servis dans les cantines. Elle privilégie une **alimentation saine, locale et de saison**, respectueuse des normes nutritionnelles et adaptée à tous les âges.

Dans le cadre de la stratégie d'achats responsables, les marchés publics de la restauration scolaire incluent désormais des **exigences en matière de labels, de produits biologiques et de circuits courts.**

Les **serres municipales** produisent des **légumes destinés à la restauration scolaire**, pour sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux.

Poursuivre la démarche de recyclage et valoriser les déchets de chantiers

Dans ses marchés publics de travaux, la Ville veille à encourager la **valorisation des déchets de chantier**, qu'il s'agisse de bois, de gravats, de terres ou de matériaux composites. Des clauses spécifiques sont intégrées dans les marchés pour limiter la mise en décharge et favoriser le réemploi ou le recyclage local des matériaux. L'objectif affiché est ambitieux : atteindre un taux de traitement de 70 % de ces déchets d'ici 2030 !

Les filières locales sont activées dès que possible, en lien avec les plateformes spécialisées et les entreprises du territoire, afin de limiter l'empreinte carbone du traitement des déchets. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'économie circulaire, en cohérence avec les objectifs de sobriété et de durabilité portés par la Ville.

Grâce à cette stratégie, Saint-Jean-de-Monts affirme une vision exigeante de la commande publique, au service de la transition écologique, de l'économie locale et de la justice sociale.

Accompagner les services et mutualiser les compétences

BIENTÔT !

Des **formations vont être proposées aux agents rédacteurs de marchés** pour les aider à mieux formuler des critères environnementaux et sociaux efficaces, proportionnés et pertinents.

Une veille juridique et technique est assurée au sein du service des marchés pour maintenir un haut niveau d'exigence et d'innovation dans les marchés passés.

Fiche
20 Déployer une politique d'entretien respectueuse des espaces naturels

Préserver les milieux naturels exceptionnels de Saint-Jean-de-Monts est un enjeu que la Ville entend renforcer à travers une gestion quotidienne durable, participative et éducative.

Adhérer à la charte plage sans plastique

La Ville est signataire de la charte **Plage sans plastique**, qui engage les communes littorales à lutter contre les pollutions d'origine humaine. Cela se traduit par des actions concrètes de sensibilisation auprès des particuliers, mais aussi des professionnels ou encore par les macarons « La Mer Commence ici », installés aux abords des grilles d'évacuation pluviale pour rappeler que tout ce qui y est jeté finit en mer. Cette action simple, mais visuellement marquante, contribue à une prise de conscience collective sur les gestes du quotidien, en complément des interventions pédagogiques menées sur les plages.

Valoriser les pratiques d'entretien des espaces naturels via des labels de qualité

Le service des espaces verts applique les principes de **gestion différenciée**, tout en favorisant la biodiversité. La Ville valorise ces bonnes pratiques dans ses candidatures à différents **labels environnementaux, comme le label Terre saine**. Les pratiques du service des espaces verts ont aussi été récompensées par le **label « Villes et villages fleuris » – 4 fleurs**.

Terre saine Communes sans pesticides

Villes et Villages Fleuris LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Réfléchir à la création de zones pâturées

Une **réflexion est engagée sur l'introduction de zones pâturées**, notamment dans les secteurs périphériques ou sensibles du marais. Cette approche permettrait un entretien naturel, pédagogique et respectueux des milieux.

Poursuivre la lutte contre les plantes et les espèces invasives

Les services municipaux mènent une **lutte régulière contre les espèces invasives** (ambroisie, renouée du Japon, jussie…). Des campagnes d'arrachage manuel ou mécanique sont organisées dans les secteurs identifiés.

Poursuivre le nettoyage différencié des plages

La Ville maintient un **nettoyage raisonné des plages**, privilégiant des interventions manuelles sur les 6 km de plage naturelle. Seule la plage urbanisée est nettoyée mécaniquement en été. Cette méthode permet de préserver la laisse de mer et d'optimiser le maintien de la biodiversité du littoral.

BIENTÔT ! Une **expérimentation est à l'étude pour tester l'usage de chevaux** dans le cadre du ramassage des déchets sur les plages. Cette démarche vise à limiter l'empreinte carbone du matériel utilisé.

Organiser et/ou valoriser les actions citoyennes de collecte des déchets

Des **actions citoyennes de collecte** sont régulièrement organisées ou accompagnées par la Ville, en lien avec les associations locales ou l'intercommunalité, comme par exemple lors de la journée « La belle action ». Ces temps forts permettent de mobiliser les habitants autour de la préservation des milieux naturels.

Favoriser la mise en place d'espaces partagés dans les lotissements

BIENTÔT ! La Ville encourage les promoteurs à intégrer des zones de verdure dans les nouveaux lotissements de plus de 10 logements pour continuer de laisser une large place à la nature. Une surface d'au moins 10% de la superficie totale est imposée pour la réalisation d'espaces verts dont au moins 5% d'un seul tenant !

Par ailleurs, la Commune limite l'artificialisation des sols. Les coefficients d'imperméabilisation, c'est-à-dire le rapport entre la surface imperméabilisée et la surface totale de l'opération immobilière, varient ainsi de 30% à 80% en fonction des zones.

Sensibiliser au zéro phyto

La commune est aujourd'hui totalement **exempte de produits phytosanitaires** pour l'entretien de ses espaces publics. Cette évolution salutaire pour l'environnement transforme toutefois **notre rapport à l'esthétique urbaine**, avec l'apparition plus visible d'herbes sur les trottoirs, dans les caniveaux ou aux abords de certains bâtiments. La Ville accompagne ce changement de regard à travers de la pédagogie et la diffusion d'une culture partagée du paysage plus naturel et plus résilient.

Programmer une rénovation des sentiers pédagogiques

Les **sentiers pédagogiques existants** font l'objet d'un diagnostic en vue d'une rénovation progressive. Le sentier de la dune a d'ores et déjà été rénové, avec une remise en état des panneaux explicatifs et des cheminements. Un **nouveau sentier pédagogique a**

Par cette approche globale, éducative et écologique, Saint-Jean-de-Monts agit pour entretenir, valoriser et transmettre des espaces naturels de qualité à ses habitants et aux générations futures.

également été installé en 2024 sur le parcours des Hérissons, permettant de sensibiliser à la richesse et à la fragilité de la faune et la flore. Objectif : rendre les parcours plus accessibles, ludiques et enrichissants pour les familles, les écoliers et les visiteurs.

Sensibiliser à la préservation de la faune

En complément des actions menées sur les milieux, la Ville développe une **approche éducative autour de la faune locale** avec de nombreux panneaux pédagogiques installés dans l'espace public. Les écoles de la commune participent chaque année à des **ateliers de fabrication de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes**, en lien avec les agents des espaces verts. Ces réalisations favorisent ainsi l'apprentissage de la biodiversité et l'implication concrète des plus jeunes.

Valoriser le travail des services des espaces verts

Le travail du **service municipal des espaces verts** est reconnu par les habitants et les visiteurs. Il allie maîtrise horticole, gestion raisonnée et contribution aux projets structurants (renaturation, plantations, ambiances florales…). Des valorisations sont effectuées, notamment sur les réseaux sociaux à travers la mise en avant de leurs actions sur le terrain ou encore lors des **portes ouvertes des serres municipales**. Cet événement bisannuel, organisé en mai, permet de faire découvrir la production de végétaux locaux (plus de 95 000 plants) et le savoir-faire artisanal des agents. Des ateliers sont proposés au public sur le compostage, la santé du jardin, la biodiversité ou encore la multiplication des végétaux. Cette rencontre conviviale contribue à faire connaître les pratiques durables mises en œuvre tout au long de l'année au sein de la commune.

Fiche 21

Réduire la consommation d'énergie

Réduire les consommations d'énergie est un levier majeur pour lutter contre le changement climatique, maîtriser les dépenses publiques et améliorer le confort des bâtiments. La Ville de Saint-Jean-de-Monts agit sur plusieurs fronts : bâtiments, éclairage public, production locale et mobilisation des usagers.

PRIORITÉ N° 4 DES MONTOIS

Poursuivre la modernisation de l'éclairage public

Depuis plusieurs années, la Ville remplace progressivement ses luminaires par des équipements LED basse consommation. Grâce à cela, la consommation d'électricité est à la fois en baisse sur chaque point lumineux et sur l'ensemble du parc. Une diminution de 60,2 % de la consommation électrique a ainsi été enregistrée entre 2015 et 2023.

PRIORITÉ N° 5 DES MONTOIS

Réduire les niveaux d'éclairage

La programmation horaire de l'éclairage est également ajustée selon les saisons et les zones avec l'extinction partielle en cœur de nuit sur certains secteurs. Des efforts sont également portés sur la limitation de la pollution lumineuse, notamment en proximité des zones naturelles et de nidification. Cette réduction interviendra également dans le cadre du projet d'embellissement de l'Esplanade de la Mer (cf. fiche 12)

Saint-Jean-de-Monts réduit son empreinte carbone tout en renforçant la résilience de ses services publics.

Réduire la consommation d'eau

Grâce au programme **« Chaque Goutte Compte »** de Vendée Eau, la consommation d'eau des bâtiments publics a diminué de **15 580 m³** depuis 2019, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 289 habitants.

BIENTÔT ! Aux serres municipales, un système d'arrosage optimisé est en place : goutte-à-goutte, arrosage de nuit, pompage dans l'étang. Des projets de **gestion centralisée de l'arrosage** sont à l'étude pour une meilleure efficacité.

La Ville expérimente de nouvelles **essences végétales plus résistantes à la sécheresse**, adaptées à notre territoire, pour limiter les besoins en arrosage tout en maintenant l'esthétique des espaces publics.

Le **bilan énergétique du patrimoine bâti** a été établi dans le cadre du SDIE (Schéma Directeur Immobilier et Énergétique). Il permet d'identifier les bâtiments les plus consommateurs et de prioriser les travaux. Un **économe de flux** a été recruté pour suivre et analyser les consommations, accompagner les agents et optimiser les contrats d'énergie. **La toiture de l'école de la Plage a ainsi été rénovée**, intégrant des matériaux performants pour réduire la consommation d'énergie

Un programme d'investissement est en cours pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, notamment à travers la **Gestion Technique des Bâtiments (GTB)** : pilotage des consommations, détection de présence, régulation automatique. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie finale de **40 % d'ici 2030**.

BIENTÔT ! Une **étude est en cours sur le potentiel solaire de la médiathèque**, en lien avec sa rénovation énergétique.

PRIORITÉ N° 13 DES MONTOIS

Créer un réseau de chaleur pour centraliser la production énergétique

BIENTÔT ! En complément de l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs équipements (ateliers municipaux, serres, écoles…), la Ville explore d'autres sources de production d'énergie renouvelable. Une étude est en cours sur le potentiel de création d'un réseau de chaleur urbain, en lien avec les équipements publics structurants (Hôtel de Ville, CDC, Médiathèque, EHPAD, etc.).

PRIORITÉ N° 20 DES MONTOIS

Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux

Depuis le **plan de sobriété énergétique de 2022**, la Ville intensifie ses efforts de réduction de consommation. Plusieurs actions concrètes ont été engagées. Les efforts menés entre 2021 et 2023 ont permis une baisse de 65 tonnes de CO_2 émis, grâce à l'isolation, à la régulation thermique et à l'optimisation des usages.

Fiche 22

Développer les mobilités douces au sein de la Collectivité

Saint-Jean-de-Monts s'engage à favoriser les mobilités durables non seulement pour ses habitants, mais aussi au sein de la collectivité elle-même. L'objectif : adopter des pratiques de déplacement sobres en carbone, améliorer la qualité de vie des agents et montrer l'exemple dans la transition écologique.

Remplacer progressivement la flotte de véhicules

La Ville a initié un **programme de renouvellement de sa flotte** avec des véhicules à faibles émissions. Plusieurs véhicules électriques sont déjà utilisés par les services municipaux. En 2025, la collectivité poursuivra cette dynamique, avec la programmation de nouveaux investissements en véhicules propres.

Favoriser l'usage du vélo dans les déplacements professionnels

Des **vélos sont mis à disposition des agents** pour leurs déplacements professionnels sur de courtes distances ; limitant ainsi l'utilisation des véhicules thermiques, tout en favorisant l'activité physique. La Médiathèque a également fait l'acquisition d'un vélo cargo pour ses animations au plus proche des Montois.

Sensibiliser les agents aux mobilités actives

Des **temps de sensibilisation** ont été organisés en interne sur les mobilités actives, notamment lors de la Semaine Européenne de la Mobilité. Les agents ont pu découvrir les alternatives à la voiture et échanger sur les bonnes pratiques.

Depuis 2023, une **prime mobilité durable** est en place pour les agents éligibles, afin de valoriser les pratiques de déplacement bas carbone comme le vélo ou le covoiturage. Elle a bénéficié à 37 agents pour un montant total de 8 900€.

En transformant progressivement ses propres pratiques de déplacement, la Ville affirme sa volonté de devenir une collectivité exemplaire en matière de mobilités durables.

Fiche 23

Renforcer le tri des déchets

Saint-Jean-de-Monts s'engage à réduire ses déchets et à favoriser le réemploi et le recyclage à toutes les échelles de l'action publique. Cela passe par une organisation rigoureuse du tri, une pédagogie adaptée aux usages et un accompagnement des agents et des usagers.

Mettre en place des équipements de tri adaptés

Des **bornes de tri sélectif** ont été installées dans tous les bâtiments municipaux (écoles, services administratifs, lieux culturels). Des consignes claires et un code couleur harmonisé permettent de faciliter les gestes de tri pour les agents et les usagers.

De nouvelles **corbeilles de tri** ont été installées sur le front de mer et des lieux sportifs.

Des ateliers autour du compost, du zéro déchet, du jardinage et du recyclage sont régulièrement proposés par la Communauté de communes.

Déployer le compostage individuel et collectif

Une analyse des poubelles réalisée en 2021 sur le territoire de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts a révélé que 33 % des déchets présents dans les ordures ménagères étaient des biodéchets, soit 83 kg par habitant et par an. Pour réduire ce gaspillage et valoriser cette ressource, plusieurs **dispositifs de tri des biodéchets** sont proposés aux particuliers. Chacun peut choisir la solution la plus adaptée à sa situation :

- le **composteur individuel,** à installer chez soi ;
- le **composteur partagé**, géré par un collectif d'usagers au sein d'une résidence ou d'un lotissement ;
- les **abri-bacs**, équipements publics accessibles à tous. Ces derniers permettent de déposer ses biodéchets, qui sont ensuite collectés par la société COVED pour être transformés en compost.

Le compostage favorise le tri à la source et produit un engrais réutilisable localement. Une démarche simple, pratique et citoyenne au service de la transition écologique.

Renforcer les gestes de tri et de recyclage dans la vie quotidienne avec l'application Mon Tri

La nouvelle application **MonTri**, proposée par Citeo, et déployée sur le territoire par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts accompagne chacun dans la gestion de ses déchets.

Disponible gratuitement sur App Store, Google Play ou via montri.fr, cette application permet à chaque habitant d'identifier les consignes de tri en fonction des emballages, de localiser les points de collecte, d'accéder aux horaires des déchèteries grâce à un QR code et de suivre l'actualité locale du tri. Elle accompagne ainsi, de manière simple et ludique, les habitants dans leur quotidien et renforce les bons gestes en faveur de l'environnement.

Déployer des solutions innovantes : la Végétri

En 2023, OMDM a mis en place un nouvel équipement de tri appelé **Végétri**, installé sur le site du Clousis. Il s'agit d'une plateforme innovante destinée à la collecte exclusive des déchets végétaux (hors souches), accessible aux particuliers comme aux professionnels. La Végétri permet de valoriser les déchets verts localement.

Grâce à cette stratégie, la Ville de Saint-Jean-de-Monts améliore la performance de ses gestes de tri et ancre durablement la culture de la réduction des déchets dans ses pratiques quotidiennes.

Fiche 24

L'engagement intercommunal pour la transition écologique

Notre société est confrontée à des défis majeurs (dérèglement climatique, catastrophes naturelles, dépendance aux énergies fossiles, raréfaction des ressources, perte de la biodiversité, pollution, etc.).

Lors de la COP 21 à Paris en 2015, les États se sont fixés pour objectif de limiter la hausse moyenne des températures à 2°C d'ici 2100.

Pour la France, cela implique de diviser par quatre nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de réduire de 50 % notre consommation énergétique à l'horizon 2050.

L'objectif : lutter contre le réchauffement climatique, accélérer localement la transition écologique et s'adapter aux modifications du climat.

Quels sont les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ?

Pour limiter ces effets, la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts s'est engagée pour la transition écologique et a démarré son Plan Climat en janvier 2019.

Objectifs :

- Construire un projet territorial de développement durable afin de limiter le réchauffement climatique (réduire les émissions de GES, développer les énergies renouvelables, maîtriser les consommations d'énergies, etc.),
- S'adapter au changement climatique (montée des eaux, sécheresses, canicules…).

Notre territoire, avec ses 80 % de zones sensibles, est vulnérable au changement climatique : montée des eaux, sécheresses, canicules…

Au niveau local, il s'agira d'établir une stratégie territoriale et un programme d'actions.

Les différentes étapes du PCAET

1. Diagnostic des productions et consommations énergétiques actuelles du territoire, du potentiel d'énergies renouvelables, de la qualité de l'air et de la vulnérabilité au changement climatique.
2. Définition des enjeux et des objectifs stratégiques pour le territoire avec des groupes de réflexion composés d'institutionnels, d'acteurs économiques du territoire et d'associations.
3. Plan d'actions en lien étroit avec la population.

1 Un diagnostic sur le territoire Océan-Marais de Monts a été réalisé en 2019

Le climat de demain et ses conséquences

Aujourd'hui : +1°C depuis 1960 (déplacement équivalent à 100 km vers le Sud).

Montée des eaux marines de +3,2 mm/an depuis 1993.

Demain : +3,2°C à l'horizon 2100 et montée des eaux de +87 cm si le réchauffement climatique atteint +2°C.

Sécheresses et canicules (baisse des rendements agricoles, raréfaction de la ressource en eau...), inondations et submersions.

Consommation d'énergie

Pour un habitant : 21,7 MWh/an soit en moyenne 195 €/mois de dépensé.
Aujourd'hui : provient en majorité de l'habitat, du tertiaire et du transport routier.

Émission de Gaz à Effet de Serre (GES)

Aujourd'hui : provient en majorité de certaines pratiques agricoles à 31 %, des transports et déplacements à 25 %, et de l'habitat à 22 % (isolation, chauffage...).

Énergies renouvelables (ENR)

13 % de la consommation est couverte par les énergies renouvelables (bois de chauffage importé en partie et pompes à chaleur).

Qualité de l'air

Qualité globalement bonne mais à améliorer : usage fort de la voiture individuelle, chauffage fioul et gaz, pesticides...

2 *La construction d'une stratégie partagée*

L'objectif est de construire une stratégie partagée lors des différents ateliers organisés avec les acteurs locaux et institutionnels.
Les sujets abordés :

- **Atelier 1** – Comment mieux se loger, mieux se déplacer et mieux consommer ?
- **Atelier 2** – Quelles énergies renouvelables développer sur notre territoire et comment ?
- **Atelier 3** – Comment s'adapter au changement climatique ?

Synthèse de la stratégie PCAET :

- Agir ensemble pour un territoire économe et innovant
- Améliorer l'attractivité du territoire et le quotidien de tous
- Vivre et travailler dans des bâtiments sobres et durables
- Préserver et valoriser les ressources du territoire

Scénario de transition avec différents objectifs :

- Réduire la consommation énergétique finale de 19 % en 2030, pour atteindre une baisse de 37 % en 2050.
- Porter la part des énergies renouvelables à 26 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030, et à 77 % en 2050, visant ainsi à être excédentaire en production d'électricité renouvelable.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 26 % en 2030, pour atteindre une diminution des émissions de 47 % en 2050.

3 *La troisième phase du plan d'actions*

Le défi du changement climatique sollicitera l'implication de chacun pour réduire les émissions de GES et nécessitera de changer nos habitudes sans perdre en qualité de vie.

Des potentiels existent sur le territoire :

- solaire,
- circuits courts,
- covoiturage...

Le plan d'action aura pour objectif de faire émerger des projets concrets et adaptés sur le territoire.

Retrouvez tout le détail sur :
www.oceanmaraisdemonts.fr

Recueil de suggestions

Une idée ? Un souhait ? Une suggestion pour l'avenir de la Commune ? La Ville se tient à votre écoute. Attention, certaines compétences sont du ressort de la Communauté de Communes et non de la Ville.

Votre suggestion porte sur :

- ☐ Voirie
- ☐ Transport (sauf bus urbain)
- ☐ Écologie
- ☐ Économie
- ☐ Tourisme
- ☐ Assainissement

⇨ ***Veuillez envoyer votre suggestion à la***
Communauté de Communes Océan-Marais de Monts
6, place de la Paix CS 10721
85167 Saint-Jean-de-Monts Cedex

Votre suggestion porte sur :

- ☐ Démocratie participative
- ☐ Enfance/jeunesse
- ☐ Vie scolaire communale
- ☐ Sport
- ☐ Ainés
- ☐ Action sociale
- ☐ Vie associative
- ☐ Numérique
- ☐ Culture
- ☐ Logement
- ☐ Sécurité
- ☐ Budget
- ☐ Autre.....

⇨ ***Vous êtes invités à retourner vos suggestions à l'adresse suivante :***
Hôtel de Ville
Service Relation usagers
18, rue de la Plage
85 160 Saint-Jean-de-Monts
ou par courriel à **relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr**

Recueil de suggestions

Recueil de suggestions

Notes

Directeur de la publication : Véronique Launay **Crédits photos** : Ville de Saint-Jean-de-Monts, SEML Saint Jean Activités, Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, Freepik, Alexandre Lamoureux, OTI Pays de Saint Jean de Monts (Florian Peroud, Michel Arnaud), AGS Architecture, DCI Environnement, Landescape **Rédaction** : Ville de Saint-Jean-de-Monts **Conception** : Ville de Saint-Jean-de-Monts **Impression** : IMPRIMERIE BELZ 58 bd. de l'Industrie - Zone Acti-Sud - 85000 La Roche sur Yon **Contacts** : Ville de Saint-Jean-de-Monts, 18, rue de la Plage - BP 706 - 85167 Saint-Jean-de-Monts Cedex – **Tél.** : 02.51.59.97.00 **Fax** : 02.51.59.39.83 – **Courriel** : relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr – www.saintjeandemonts.fr – Document imprimé en encres végétales et sur papier issu de forêts durablement gérées. **Dépôt légal** : 3e trimestre 2025. **Tirage à 7000 exemplaires.**

#Saint-Jean
de-Monts
2030